

Université de Montréal

**Les femmes qui agressent sexuellement en compagnie de
leur conjoint : trajectoire de vie et passage à l'acte**

par

Marion Desfachelles

École de criminologie

Faculté des Arts et Sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures

en vue de l'obtention du grade de maîtrise

en criminologie

option maîtrise avec mémoire par article

Aout 2014

© Marion Desfachelles, 2014

Université de Montréal

Faculté des études supérieures

Ce mémoire est intitulé :

Les femmes qui agressent sexuellement en compagnie de leur conjoint : trajectoire de
vie et passage à l'acte

Présenté par :

Marion Desfachelles

Résumé

Si au cours des dernières décennies les connaissances relatives aux délinquantes sexuelles se sont accrues, celles relatives aux co-délinquantes sont encore rares, alors que ces femmes représentent une part importante du total des délinquantes sexuelles. Le but de la présente étude était de mettre en lumière les trajectoires de vie des femmes qui agressent en compagnie de leur conjoint et de dresser un modèle descriptif du processus de leur passage à l'acte. Sur la base de 17 entretiens non directifs avec des femmes incarcérées en France pour des faits de co-délinquance sexuelle, notre recherche suggère que les co-délinquantes présentent majoritairement un historique de vie abusif et des difficultés émotionnelles, relationnelles, économiques et éducatives importantes. Ces facteurs de vulnérabilité ont été acquis au cours de leur enfance et par leurs expériences sentimentales négatives et abusives. Un modèle descriptif de leur passage à l'acte en trois phases a été établi. Il est apparu que la délinquance sexuelle des co-délinquantes se modifiait au fil des agressions, tant dans leur implication dans les abus qu'au niveau de leur coercition. Les données ont aussi révélé un nombre non négligeable de femmes qui agressent ensuite par elles-mêmes. Ces constatations nous ont amenés à une classification en trois catégories des femmes qui agressent sexuellement : les femmes asservies, les femmes impliquées et les femmes diversifiées.

Mots-clés : *co-délinquance, délinquance sexuelle, délinquance féminine, théorie ancrée, processus de passage à l'acte*

Abstract

Although knowledge about female sexual offenders has become more extensive in recent years, our knowledge of co-offenders, who account for an important part of all female sexual offenders, is still sparse. The aim of the present study was to better understand the life course history of female sexual co-offenders and to develop a descriptive model of their offending process. Systematic qualitative analyses of 17 interviews with female sexual co-offenders incarcerated for sexual offenses in France were conducted. Results show that the majority of female sexual co-offenders had problematic life-course histories that include emotional, relational, financial and educational difficulties. Many of these difficulties emerged during childhood and grew more important as a result of abusive and negative experiences that set the stage for the co-offending relationships. The analysis of the co-offending process showed that the coercive basis for female sexual co-offending changes over time. Results also revealed the presence of three sub-groups of female co-offenders with different roles and motivations, indicating the need for differential assessment and intervention strategies with female co-offenders.

Keywords: co-offender, female sexual offender, life course histories, offense process

Table des matières

| | |
|---|------|
| Résumé | iii |
| Abstracts | iv |
| Table des matières | v |
| Liste des tableaux | viii |
| Liste des figures | ix |
| Dédicaces | x |
| Remerciements | xi |
| Introduction | 1 |
| 1. Recension des écrits | 5 |
| Co-délinquance sexuelle : pourquoi s’y intéresser ? | 6 |
| La co-délinquance sexuelle chez les femmes | 10 |
| Composition de la co-délinquance | 12 |
| Caractéristiques des agressions sexuelles | 14 |
| Contenu des agressions | 14 |
| Victimes des co-délinquantes | 15 |
| Contraintes ou accompagnantes ? | 17 |
| La femme co-délinquante | 21 |
| Caractéristiques sociodémographiques | 21 |
| Trajectoires de vie | 22 |
| Environnement familial | 23 |
| Relations interpersonnelles | 25 |
| Carences éducatives | 27 |
| Problèmes de santé mentale | 28 |
| La consommation de drogues et d’alcool | 30 |
| Typologies | 30 |
| Processus du passage à l’acte | 36 |

| | |
|---|----|
| 2. Problématique | 40 |
| 3. Méthodologie | 43 |
| Choix de la méthodologie qualitative | 44 |
| L'intérêt de la trajectoire de vie en méthodologie | 44 |
| Échantillonnage | 47 |
| Collecte de données | 51 |
| Entretien semi directif | 51 |
| Fiches signalétiques | 52 |
| Dossiers pénaux | 52 |
| Procédure | 53 |
| Analyse des données | 54 |
| 4. Article | 59 |
| Abstract | 61 |
| Introduction | 62 |
| La co-délinquance sexuelle des femmes | 62 |
| Caractéristiques personnelles | 63 |
| Contraintes ou accompagnantes ? | 64 |
| Processus du passage à l'acte chez les délinquantes sexuelles | 66 |
| Présente étude | 67 |
| Méthode | 67 |
| Participant.es | 67 |
| Matériel | 68 |
| Procédure | 69 |
| Analyse des données | 69 |
| Résultats | 70 |
| Discussion | 82 |
| Limites et conclusion | 93 |

| | |
|---|----|
| 5. Conclusion | 91 |
| Références | 98 |
| Annexe 1 : Fiche signalétique | ii |
| Annexe 2 : Guide d'entrevue | iv |
| Annexe 3 : Formulaire de consentement | vi |

Liste des tableaux

| | |
|--|----|
| Tableau 1 : Three types of sexual co-offenders | 81 |
|--|----|

Liste des figures

| | |
|---|----|
| Figure 1 : Background and vulnerability factors | 71 |
| Figure 2 : Sexual assault | 77 |

La vulnérabilité de chacun fait sa dangerosité

Villerbu

Remerciements

Je tiens tout d'abord à remercier ceux sans qui cette étude n'aurait jamais été possible : les services pénitentiaires français, Mr Brillet, et les chefs des établissements de Bapaume, Joux la Ville, Rennes et Roanne, merci d'avoir autorisé ma venue en ces établissements; aux membres des services pour femmes, des parloirs et du greffe, merci d'avoir tout fait pour faciliter mes rencontres et de m'avoir fait découvrir votre environnement de travail. Un merci tout particulier à Messieurs Watel et Copie pour leur bonne humeur et leur dévouement; aux ERIS de Lyon, de m'avoir divertie; bien entendu, merci aux femmes qui se sont données la peine de me rencontrer.

Merci à ma directrice, Franca Cortoni pour son œil affûté, son temps, son immense patience, ses directives, ses suggestions qui m'ont à coup sûr permis de devenir une meilleure étudiante et une potentielle chercheuse.

Merci au Centre international de criminologie comparée pour leur soutien financier par l'octroi de la bourse « Recherche et Société » et d'une bourse de rédaction, sans lesquelles je n'aurais pu me consacrer à temps plein à ce mémoire.

Merci à Jean Proulx pour ses encouragements et ses high five journaliers. Je suis certaine que sans cela, j'aurais échoué. Merci à Maurice Cusson, le premier qui a su me donner ma chance et m'a supportée à travers les années. Merci aux différents professeurs de l'École de

Criminologie qui m'ont transmis un peu de leur savoir et m'ont communiqué leur passion pour la recherche.

Merci à mes parents, pour leur soutien indéfectible et pour m'avoir permis de vivre mon rêve québécois; à mes frères et mon père pour leurs relectures et corrections; à mon neveu pour gonfler ma motivation à travers ses yeux d'enfants.

A mes amis, mes amours, mes emmerdes, merci de m'avoir divertie, d'avoir écouté mes lamentations, supporté mes pleurs et mes jérémiades, corrigé mon travail, donné votre soutien, d'une manière ou d'une autre.

Et enfin merci à mon québécois préféré, merci de m'avoir appris à faire un powerpoint, d'avoir coréalisé mes tableaux, d'avoir aidé à la mise en page et d'avoir supporté mes humeurs et mes absences.

INTRODUCTION

Les études consacrées aux délinquantes sexuelles, et principalement aux agresseuses d'enfants, se sont multipliées au cours des deux dernières décennies (Atkinson, 1996; Gannon et Cortoni, 2010; Nathan et Ward, 2002; Mathew, Matthews et Spelz, 1989). Les chercheurs estimaient alors que les agressions sexuelles étaient le fait d'hommes, et que les femmes n'agressaient que très rarement (Freund, Heasman, Racansky et Glancy, 1984; Mathis, 1972). Désormais, les délinquantes sexuelles font l'objet de recherches multiples qui touchent tant à leurs cognitions qu'à leurs motivations, dans le but de développer des stratégies de traitement visant à les réhabiliter (Cortoni et Gannon, 2013; Harris, 2010), bien que les connaissances sur le sujet soient encore en deçà de celles sur les délinquants sexuels (Gannon et Cortoni, 2010).

Si la délinquance sexuelle des femmes est un phénomène connu et documenté, la question de leur co-délinquance reste sous développée, alors que les co-délinquantes représentent une part importante des agresseurs sexuelles (Cortoni, Hanson et Coache, 2009; Deschats et Génuit, 2000; Heil, Simons et Burton, 2010; Simons, Wurtele et Durham, 2008; Vandiver, 2006). Le terme de co-délinquance désigne en premier lieu les relations de complicité qui unissent un petit groupe d'individus participants à un même délit, selon Reiss (1988). Une définition juridique de la complicité pourrait être la suivante : « Personne qui a aidé l'auteur principal d'une infraction à la commettre ». Deux définitions sont aujourd'hui utilisées par les criminologues. Toutes deux s'entendent sur cette définition juridique, mais viennent en plus la définir dans le temps et l'espace. Pour certains auteurs, comme Tremblay (1993), la coopération criminelle a lieu indépendamment de critères de lieux et de temps, et la co-délinquance se retrouve même par la commission d'actes criminels en des lieux et temps différents. La seconde définition donnée à la co-délinquance la limite au contraire dans le

temps et l'espace. Les actes de co-délinquance ne se révèlent alors que lorsque plus d'un individu concoure ensemble à la réalisation d'une activité criminelle. C'est cette seconde définition qui est employée lorsqu'il est question de co-délinquance sexuelle.

Du côté de la recherche sur les délinquantes sexuelles, quelques études qui incluent les co-délinquantes comme un sous-groupe spécifique ont vu le jour. Toutefois, ces dernières restent peu nombreuses, comparatives, descriptives ou portent sur un échantillon adolescent (Vandiver, 2006, 2010; Muskens, Bogaerts, van Casteren et Labrijn, 2013). La majorité des connaissances sur les trajectoires de vie des co-délinquantes sont issues de recherches sur la délinquance sexuelle générale des femmes, dont la plus importante est celle de Saradjian (1996). Du côté des hommes, il n'est pas non plus possible de trouver des recherches sur les co-délinquances hétérosexuelles. Si les études réalisées sur leur co-délinquance sexuelle sont nombreuses, celles-ci portent principalement sur deux phénomènes : les viols collectifs et les réseaux pédophiles. Les connaissances sur les co-délinquances hétérosexuelles, et particulièrement la délinquance sexuelle d'un couple sont donc encore réduites. A l'époque, Grayston et De Luca (1999) déploraient déjà que les connaissances sur les co-délinquantes sexuelles soient insuffisantes pour permettre de formuler des conclusions définitives à leur sujet. Pourtant, comme l'a notamment suggéré Saradjian (1996), les trajectoires de vie permettent d'expliquer le comportement délinquant. Il est donc important de développer les connaissances relatives aux trajectoires de vie des femmes qui agressent sexuellement en compagnie de leur conjoint afin de pouvoir mieux appréhender leur délinquance.

Jusqu'en 2008 et l'étude de Gannon et ses collègues aucun modèle descriptif du processus de passage à l'acte spécifique aux délinquantes sexuelles n'avait été bâti. Faute de modèle adéquat, Harris (2010) notait que les professionnels utilisaient les modèles développés pour les hommes, alors que les caractéristiques de cette population diffèrent ou créaient des typologies pour les aider à mieux comprendre cette forme de délinquance. Un tel modèle a été proposé et partiellement validé par Gannon et ses collègues (Gannon, Rose et Ward, 2008; Gannon, Waugh, Taylor, Blanchette, O'Connor, Blake et O'Ciardha, 2013). Ce modèle du processus de passage à l'acte chez les délinquantes sexuelles présente néanmoins certaines imprécisions quant aux trajectoires des co-délinquantes.

La co-délinquance sexuelle des femmes reste trop peu documentée et il est important que les recherches s'intéressent à leurs trajectoires de vie comme au processus de leur passage à l'acte, et qu'un lien soit établi entre la trajectoire et ce processus. L'absence de données entraîne un manque de connaissances important quant à leur évaluation du risque de récidive et à leurs besoins de traitements. Pour pallier à ces lacunes, la présente recherche s'intéresse spécifiquement aux co-délinquantes, à leur trajectoire ainsi qu'au processus de leur passage à l'acte.

CHAPITRE 1 :
RECENSION DES ÉCRITS

Co-délinquance sexuelle : pourquoi s’y intéresser ?

La délinquance sexuelle des femmes est un sujet qui a longtemps été mis de côté par la recherche et par la société en général. L’occultation de la délinquance féminine, et en particulier de leur délinquance sexuelle, résulte en grande partie des stéréotypes à l’égard de la femme. Pour Allen (1991), la raison première de la méconnaissance de cette délinquance et de la sous-estimation du phénomène relève du tabou qui entoure l’inceste et qui poussait à croire que la commission d’« agressions sexuelles par des femmes étaient une aberration extrêmement rare » (traduction libre, p.183). En raison de l’idéalisation de leur statut de mères, il était impossible alors de concevoir que des femmes puissent agresser sexuellement des enfants. En effet, la femme est associée à une image maternelle et est vue comme douce, affectueuse ou protectrice (Denov, 2003). Cette idéalisation explique en partie pourquoi la délinquance sexuelle des femmes a longtemps été un problème “minimisé, écarté ou nié” (Hetherington, 1999, p.161).

Sur le plan juridique, le législateur n’a lui-même admis que tardivement que les femmes pouvaient être responsables d’agressions sexuelles. Jusque 1983, au Canada, le Code criminel n’envisageait les femmes que comme des victimes d’agressions sexuelles, et ne prévoyait pas qu’elles puissent également en être les auteurs. En effet, selon la loi, le viol induisait un agresseur masculin et une victime féminine, puisque l’infraction exigeait à l’époque une pénétration vaginale. La définition de l’agression sexuelle a été révisée sous l’impulsion de la Commission de réforme du droit du Canada. Le droit abandonne alors la distinction homme –

femme dans les délits sexuels. Désormais, le viol est intégré à une catégorie d'infractions plus vaste : l'agression sexuelle.

« Une agression sexuelle est un geste à caractère sexuel, avec ou sans contact physique, commis par un individu sans le consentement de la personne visée. Il s'agit d'un acte visant à assujettir une autre personne à ses propres désirs par un abus de pouvoir, par l'utilisation de la force ou de la contrainte, ou sous la menace implicite ou explicite. » (Gouvernement du Canada).

Alors que la communauté scientifique et la législation ont évolué sur l'existence de délinquantes sexuelles, le reste de la société n'a pas encore complètement admis que les femmes pouvaient agresser sexuellement des enfants. Bien qu'il soit établi que les agressions sexuelles sont majoritairement le fait d'hommes (Finkelhor et Russel, 1984), il n'est aujourd'hui plus possible de nier l'existence d'une délinquance sexuelle féminine. La question de leur prévalence a longtemps été discutée (Denov, 2003). Selon Saradjian (2010), les agressions sexuelles d'enfants seraient moins rapportées lorsque leur auteur est une femme. Dès 1979, Groth estimait également qu'une part infime des cas d'agressions sexuelles attribuées à une femme était rapportée. Plusieurs raisons peuvent expliquer cet éventuel sous-report, comme les croyances populaires ou la qualité des victimes des délinquantes sexuelles.

Comme le soulignent plusieurs auteurs (Hetherington, 1999; Saradjian, 1996; Denov, 2003a, 2004a), l'abus sexuel commis par une femme serait moins reconnu que celui commis par un homme en raison de la croyance populaire qui peine encore à reconnaître la violence et la déviance sexuelles des femmes, particulièrement envers les enfants. Les abus sexuels féminins seraient notamment minimisés par les professionnels ce qui expliquerait leur faible taux de

report. Hetherington et Beardsall (1998) rapportent sur ce point que les travailleurs sociaux et les officiers de police estimaient que l'enregistrement de cas d'agressions sexuelles était plus approprié lorsque leur auteur était un homme. Certaines agressions seraient donc parfois passées sous silence sous prétexte qu'elles auraient été commises par des femmes. Les agressions ont ainsi pu être rapportées aux autorités sans qu'il n'y ait eu de suites légales (Denov, 2003; Olson, 1990; Urquiza et Keating, 1990). Les professionnels pourraient aussi parfois ne pas rapporter des faits qui leurs auraient été rapportés en raison de l'ambivalence qu'il peut y avoir entre les soins de maternage et les faits d'agressions sexuelles (Banning, 1989; Bunting, 2007; Elliott, 1994). Pourtant, comme le note Bunting (2007), l'absence d'investigations et d'enregistrements, en plus de causer un sous report des agressions, entraîne de graves conséquences pour les victimes de ces faits, qui ne peuvent être soutenues par aucun plan de protection.

Il est également envisageable que les agressions sexuelles proférées par une femme soient moins rapportées du fait que les victimes masculines des délinquantes sexuelles sont moins enclines à dénoncer les faits. Les hommes auraient en effet peur que l'on doute qu'ils aient été victimes d'un crime si peu commun et auraient également peur d'être jugé (Saradjian, 1996), ce qui pourrait les amener à avoir honte de cette situation. A l'inverse, certains adolescents pourraient ne pas percevoir le fait d'avoir des relations sexuelles avec une femme plus âgée comme ayant un caractère abusif, mais, au contraire, comme une chance d'avoir séduit et d'avoir été initié (Bunting, 2007).

S'il semble qu'une part des agressions sexuelles des femmes, comme celles des hommes par ailleurs, ne soient pas rapportées, les chiffres relatifs au taux de délinquance des femmes

varient du simple au double. Deux raisons principales expliquent ces divergences : les sources des données et la définition donnée à l'agression sexuelle (Saradjian, 2010).

La définition de l'agression sexuelle peut varier d'une étude à l'autre et certains auteurs ne rapportent pas quelle définition a été utilisée pour leur recherche. Ainsi, les taux des agressions sexuelles commis par des femmes indiqués par certaines études pourraient être gonflés (Finkelhor et Russell; 1984). Par exemple, le National Incidence Study, cité dans l'étude de Wakefield, Rogers et Underwager (1990), rapporte que 50% des agressions sexuelles reportées par les bases de données des services de protection de l'enfance incluraient une femme. Or selon la définition de cet organisme, une femme commet une agression sexuelle dès lors qu'elle permet aux actes sexuels de se produire, sans pour autant qu'elle pose des actes de nature sexuelle. Les différences de définitions permettent d'expliquer en partie les écarts importants dans les taux de prévalence retrouvés dans diverses études (Saradjian, 2010). Il est donc important de prendre en compte la définition donnée par une étude à l'abus sexuel. Comme le soulignent Cortoni et Gannon (In press), certaines femmes ne sont pas considérées comme délinquantes sexuelles si elles n'ont pas posé de gestes sexuels sur un tiers, ce qui exclue de ce fait la prostitution, la facilitation des agressions, l'exhibition ou le voyeurisme. D'autres études intègrent en revanche ces femmes à leur échantillon. Cela présuppose donc que les motivations des femmes qui se prostituent ou facilitent l'agression sexuelle sans poser de gestes directs seraient similaires aux motivations des femmes qui s'engagent activement dans la délinquance sexuelle, alors que les motivations de ces femmes sont différentes (Cortoni et Gannon, In press).

Le taux de prévalence peut également varier selon la source des données, selon qu'elles soient officielles ou issues de rapports de victimisation par exemple (Faller, 1995; Finkelhor, Williams, Burns et Kalinowski, 1988; Fromouth and Conn, 1997). En raison de ces biais, les chiffres révélés par les études manquent d'uniformité, et il convient de prendre en compte plusieurs sources de données pour prétendre s'approcher d'un taux de prévalence réaliste. Dans ce but, Cortoni et al. (2009) se sont basés sur deux sources de renseignements issus de cinq pays (Australie, Canada, États-Unis, Nouvelle Zélande et Royaume-Uni) pour établir le pourcentage de femmes responsables du total des agressions sexuelles. Leur étude s'est tout d'abord basée sur des rapports officiels de police ou dossiers judiciaires qui précisaient le sexe du délinquant, puis sur des sondages de victimisation de ces pays. Selon les données officielles, 4,61% des agresseurs sexuels étaient des femmes, tandis que les sondages de victimisation faisaient état d'un taux équivalent, soit 4,8%. Ces chiffres ont ainsi permis aux auteurs d'établir qu'environ 5% des délits sexuels résultaient d'agissements de femmes.

La co-délinquance sexuelle chez les femmes

Même si les femmes ne représentent qu'une faible proportion des auteurs d'agressions sexuelles, les recherches qui portent sur leur délinquance se sont multipliées. Une des principales observations faites à propos des délinquantes sexuelles est que l'on remarque souvent la présence d'un complice à leur côté. Wakefield et Underwager (1991) ont d'ailleurs identifié la co-délinquance comme étant une variable propre aux femmes, les hommes agissant majoritairement seuls (Deschats et Génuit, 2000; Finkelhor et al., 1988; Williams et Bierie, 2014). Sur ce point, Johansson-Love et Fremouw (2009) ont comparé différents échantillons de délinquants (délinquants sexuels et violents, hommes et femmes) et observé que les

délinquantes présentaient des pourcentages de co-délinquance élevés (61,3% chez les délinquantes sexuelles et 45,2% chez les délinquantes violentes), tandis qu'une minorité d'hommes agressaient avec un complice, féminin ou masculin (6,5% des délinquants sexuels et 19,4% des délinquants violents).

Les études sont donc unanimes à affirmer que les femmes agressent fréquemment avec un complice (Cortoni et al., 2009; Faller, 1987, 1995; Grayston et De Luca, 1999; Heil, Simons et Burton, 2010; O'Connor, 1987; Vandiver, 2006). Toutefois, les chiffres relatifs à la prévalence du phénomène de co-délinquance sexuelle chez les délinquantes sexuelles sont variables. Les études montrent qu'entre 24% (Rudin, Zalewski et Bodmer-Turner, 1995) et 96% (Faller, 1988) des délinquantes sexuelles agiraient avec un complice. O'Connor (1987), sur la base d'un échantillon de 81 femmes jugées pour indécence ou pour des crimes sexuels en Angleterre, a rapporté 32% de co-délinquance tandis que Syed et Williams (1996) en relevaient que 84% au sein de leur échantillon de dix-neuf femmes agresseurs d'enfants au Canada. L'étude de Bader, Scarola, Casady et Black (2008), basée sur un échantillon issu du système judiciaire et des services de protection de l'enfance, fait état d'un taux d'environ 27% de co-délinquantes, soit l'un des taux les plus bas dénombré par les études. En effet, sur treize études recensées par Vandiver (2006), sept indiquait un taux de co-délinquance supérieur ou égal à 50% et trois d'un taux compris entre 35% et 50%.

La variation dans les taux de prévalence de la co-délinquance au sein de la délinquance sexuelle générale résulte des différences entre les sources des données et les populations ciblées par les études (ex: agresseurs d'enfants). Dans plusieurs recherches (Kaplan et Green,

1995; Lewis et Stanley, 2000; Rowan, Rowan et Langelier, 1990; Vandiver, 2006), les échantillons sont trop petits pour permettre de conclure que les femmes agressent majoritairement accompagnées. Dans ces études, il arrive que le nombre de co-délinquantes ou de délinquantes en solitaires varie d'une ou deux femmes. Il est également possible de supposer que le pourcentage de co-délinquance des études soit en deçà de la réalité. En effet, lorsqu'une femme est identifiée comme la complice d'un homme arrêté pour des faits de nature sexuelle, cette dernière ne serait pas toujours inquiétée, comme l'avait noté Vandiver (2010) chez les adolescentes délinquantes sexuelles. L'étude la plus représentative sur la co-délinquance sexuelle des femmes jusqu'à présent est celle de Williams et Bierie (2014). Ces auteurs ont étudié les données répertoriées par le National Incident-Based Reporting System (NIBRS), soit 802 150 agressions sexuelles rapportées par 6000 agences de police de trente-sept états américains entre 1992 et 2011, et ont rapporté que 38% des femmes rapportées à la police pour des faits d'agression sexuelle avaient commis leur crime avec un complice. Par contre ces auteurs ne spécifient pas la relation qui unit la femme et son co-délinquant.

Composition de la co-délinquance

Les études montrent que les délinquantes sexuelles agressent souvent avec un complice, et la composition de cette co-délinquance a également fait l'objet de recherches. Vandiver (2006) a réalisé une étude comparative composée de 123 délinquantes solitaires et 104 co-délinquantes. Les résultats indiquent que 62% des co-délinquantes avaient agi avec un complice, 18% avec deux complices, 11% avec trois, 2% avec quatre. Enfin, on dénombrait sept co-délinquants dans 2% des cas, et dix co-délinquants dans 7% des cas. Au total les 104 délinquantes sexuelles de son échantillon cumulaient un total de 225 complices. Les femmes agressent donc

en majorité avec un complice mais un nombre non négligeable d'entre elles est impliqué dans des co-délinquances plus nombreuses. Il pourrait dans ce cas s'agir de réseaux pédophiles ou de viols collectifs ("tournantes"). Les viols collectifs engagent souvent des groupes d'adolescents ou jeunes adultes qui agressent des personnes de leur âge pour les humilier (Wijkman, Bijleveld et Hendriks, 2013).

Les études s'accordent à relever que les complices des délinquantes sexuelles sont majoritairement des hommes (Allenby, Taylor, Cossette et Fortin, 2012; Faller, 1987, 1988; Lewis et Stanley, 2000; Nathan et Ward, 2002; O'Connor, 1987; Vandiver, 2006). Dans une étude de 1994, Elliott relève que sur 127 agressions sexuelles étudiées, 37 étaient l'œuvre d'une co-délinquance (soit près de 30%) et parmi elles, seules sept agressions étaient le fruit d'une co-délinquance féminine (mère / grand-mère, mère/ tante, etc.). Les autres agressions étaient le résultat d'actes posés par un couple hétérosexuel, soit environ 81% du total des co-délinquances. Les femmes agissent donc majoritairement avec un homme, et les co-délinquances féminines sont minoritaires. A l'inverse, les délinquants sexuels agressent rarement avec une femme. Selon Reiss et Farrington (1991), environ 5% des hommes agresseraient sexuellement avec une femme. La co-délinquance hétérosexuelle serait donc un trait propre aux co-délinquantes.

Les complices des délinquantes sexuelles sont majoritairement leur époux, leur compagnon ou un homme avec lequel elles sont engagées dans une relation amoureuse (Faller, 1987; Lewis et Stanley, 2000; Nathan et Ward, 2002; O'Connor, 1987; Rowan, Rowan et Langelier, 1990; Simons, Wurtele et Durham, 2008; Vandiver, 2006). Par exemple, au sein de l'étude de

Nathan et Ward (2002), huit des neuf femmes impliquées dans une co-délinquance avaient pour complice leur conjoint. Lorsque le co-délinquant n'est pas engagé dans une relation amoureuse avec la femme, le co-délinquant peut être un ami de la femme (O'Connor, 1987), un collègue ou un membre de la famille (Faller, 1987).

Caractéristiques des agressions sexuelles

Alors que la plupart des connaissances sur les délinquantes sexuelles ont été tirées d'études relatives à la délinquance sexuelle générale, une comparaison entre les délinquantes sexuelles en générale et les co-délinquantes a été réalisée par Vandiver (2006) et Muskens et ses collègues (2011) mais ces recherches se sont intéressées aux données descriptives de l'agression et non aux différences de trajectoires de ces femmes.

Contenu des agressions

La nature des actes sexuels posés par les délinquantes a elle aussi fait l'objet de recherches (Faller, 1995; Peter, 2009). Il est ainsi apparu que la majorité des délinquantes sexuelles avaient procédé à des attouchements ou des caresses génitales sur leurs victimes et qu'une minorité d'entre elles avaient été engagées dans les relations sexuelles complètes (avec pénétration). Plusieurs différences entre les délinquantes solitaires et les co-délinquantes ont été notées par l'étude de Vandiver (2006). Selon cette étude, les délinquantes solitaires sont plus à même d'agresser sexuellement avec un objet, de caresser de force, et d'user de leur position d'autorité que les co-délinquantes, tandis que la possession de pornographies et le viol anal se retrouvent plus chez ces dernières.

Victimes des co-délinquants

La plupart des délinquantes sexuelles sont arrêtées pour des agressions commises à l'égard d'enfants (Faller, 1987; Lewis and Stanley, 2000; Vandiver and Walker, 2002). La nature du lien qui unit la victime et son agresseur varie parfois selon l'origine des données des études (Bader et al., 2008). En effectuant une comparaison des cas d'agressions sexuelles portés à l'attention des services de protection de la jeunesse avec ceux du système de justice, les auteurs remarquent que les agressions intrafamiliales constituent la quasi-totalité des cas chez les services de protection de la jeunesse, tandis que les agressions extrafamiliales sont bien plus représentées au sein du système pénal. Il n'est pas possible d'avancer que les agressions intrafamiliales sont moins dénoncées, puisqu'elles représentent la part la plus importante des cas relevés par les services de protection de la jeunesse, qui ont obligation de les signaler aux autorités. On peut donc supposer que c'est ensuite au niveau pénal, que ces agressions ne sont pas poursuivies. Selon la source des données, le lien qui unit les victimes aux délinquantes sexuelles peut donc varier. Il apparaît néanmoins que la victime est majoritairement l'enfant biologique de la femme (Johansson-Love et Fremouw, 2009; Miccio-Fonseca, 2000). A l'inverse, les délinquants sexuels agresseraient peu des membres de leur famille et plutôt des connaissances ou des étrangers (Johansson-Love et Fremouw, 2009). Dans la majorité des co-délinquances en couple, les victimes connaissait leurs agresseurs et les enfants du couple étaient les premières cibles des agressions (Vandiver, 2006; Rowan et al., 1990). En contraste, les délinquantes solitaires agresseraient surtout des connaissances (Saradjian, 1996; Vandiver, 2006).

L'âge des victimes des délinquantes sexuelles n'est pas clairement établi. Alors que Faller (1987) relevait que les victimes étaient majoritairement des enfants ou préadolescents, d'autres études (Allenby et al., 2012; Ferguson et Cricket Meehan, 2005; Vandiver et Kercher, 2004) suggèrent que les délinquantes sexuelles victimiseraient plutôt des adolescents. Selon Vandiver (2006), il n'y aurait pas de différences entre les co-délinquantes et les délinquantes solitaires quant à l'âge de leurs victimes. A l'inverse, selon Muskens et ses collègues (2011), près de la moitié des co-délinquantes agresseraient des enfants de moins de treize ans, au contraire des femmes qui agressent seules.

Alors que les co-délinquantes agresseraient majoritairement des filles (Muskens et al., 2011; Vandiver, 2006), la majorité des solitaires agressent des garçons. Il est possible de penser que, dans les cas de co-délinquance, la femme ne choisisse pas nécessairement sa victime. En effet, comme l'ont noté plusieurs études (Finkelhor et Russel, 1984; Johansson-Love et Fremouw; 2009), les hommes agressent majoritairement des filles, tandis que les femmes ont principalement des victimes masculines. Ainsi, dans le couple agresseur, l'homme choisirait les victimes et serait donc initiateur des abus. D'ailleurs, les études qui suggèrent que les femmes agressent majoritairement des filles (Faller, 1987, 1995; Nathan et Ward, 2002) sont également celles où l'on retrouve les plus forts taux de co-délinquance. Cette supposition entraîne un questionnement important quant au rôle de la femme dans l'agression et à sa motivation à prendre part à l'agression sexuelle.

Chez les co-délinquantes, la victimisation sexuelle des enfants serait souvent conjointe à d'autres types de sévices, comme par exemple de la négligence, des abus physiques ou émotionnels (Faller, 1987; Muskens et al., 2011; Sandler et Freeman, 2009; Vandiver, 2006).

Dans son étude composée de 40 agresseuses sexuelles d'enfants et de 73% de co-délinquantes, Faller (1987) a trouvé que le type d'abus non sexuels des délinquantes sexuelles le plus courant était la négligence, impliquant près de la moitié des femmes. Un tiers d'entre elles font également subir des abus physiques à leurs victimes. Enfin, les abus émotionnels sont proférés par 15% des délinquantes sexuelles. Selon Harris (2010), le fait que les co-délinquantes sexuelles soient généralement aussi arrêtées pour des agressions non sexuelles suggérerait que ces femmes seraient engagées dans un comportement délinquant plus général, dont la délinquance sexuelle ne serait qu'une composante.

Contraintes ou accompagnantes ?

Le contexte de la participation de la femme et son rôle dans les agressions ont intrigué les chercheurs. Les études initiales qui découvraient des cas de co-délinquances considéraient que la femme était nécessairement contrainte par son conjoint. Faller (1987) a rapporté que la majorité des situations d'agressions intrafamiliales dans lesquelles des femmes étaient impliquées avaient été instiguées par des hommes. Dans 24 des 29 situations de co-délinquance recensées par son étude, les enfants victimes déclaraient que les abus avaient été instaurés par l'homme, et seules deux femmes avaient été reconnues comme instigatrice des abus. Selon les enfants l'homme avait un rôle directeur pendant l'abus. Selon l'étude de O'Connor (1987), la femme aurait un rôle mineur dans les agressions, en autorisant ou permettant les abus, sans y participer activement. Le rôle de la femme décrit par les premières études paraissait donc majoritairement être celui d'une femme forcée par son partenaire à participer aux abus. Si l'homme initiait les abus et que la femme y participait, c'est qu'il y

contraignait sa conjointe; les études ne semblaient pas envisager que la femme puisse participer de son plein gré à des abus sexuels proposés par un homme.

Plusieurs raisons peuvent expliquer qu'une femme soit contrainte aux agressions. Tout d'abord, elle peut agir par peur de représailles physiques ou sexuelles. En effet, nombre de femmes ont ainsi invoqué la peur de leur conjoint (Faller, 1987; Lewis et Stanley, 2000; O'Connor, 1987; Rowan et al., 1990; Vandiver, 2004). Les femmes seraient menacées de représailles et auraient peur d'être battues, voir tuées si elles refusent de participer aux abus. Les études (Claude, 2000; Lewis et Stanley, 2000; Vandiver, 2006) notent que la relation de la femme avec son complice serait souvent abusive. Dans ces relations, l'homme a un rôle traditionnel, basé sur la force et la domination envers sa conjointe (Atkinson, 1996; Cortoni, 2009; Gannon et Rose, 2008). Heil et ses collègues (2010) relèvent qu'au sein de leur échantillon, seule une femme sur quatre était victime de violence conjugale. La peur du conjoint n'est donc pas la seule motivation qui pousse la femme à agresser avec son conjoint, et sa dépendance émotionnelle envers son compagnon est un autre facteur de coercition (Atkinson, 1996; Claude, 2000; Gannon et Rose, 2008; Nathan et Ward, 2002).

La femme contrainte est souvent passive et est dotée de peu d'estime d'elle-même (Claude, 2000; Nathan et Ward, 2002). Le conjoint aurait fréquemment mis en place un processus d'isolation progressive de la femme qui se retrouve alors sans ressources (Gannon et al., 2008), accroissant son état de dépendance. Elle ne sera alors pas capable de s'opposer à son conjoint lorsqu'il initiera les agressions, notamment dans les cas d'incestes (Faller, 1987). Dans un état de dépendance émotionnelle vis à vis de son co-délinquance, elle agit de peur

qu'il ne l'abandonne ou ne la rejette (Davin, Hislop et Dunbar, 1999). Pour justifier ses agissements, la femme forcée peut estimer que l'enfant ne se souviendra pas des abus parce qu'il est trop jeune, qu'il sera moins blessé si elle agit à la place de son conjoint, ou encore que son compagnon connaît mieux les enfants et sait en conséquent ce qu'il fait (Davin, Hislop et Dunbar, 1999 ; Gannon et al., 2008). Claude (2000) rapporte néanmoins que si les femmes ont consciences des abus, leur empathie envers les enfants victimes baisse au fil des agressions.

Les recherches indiquent également que pendant l'agression, la femme contrainte a majoritairement un rôle passif (Faller, 1987; Johansson-Love et Fremouw, 2006; Mathews, 1987; Wijkman, Bijleveld et Hendriks, 2010). Faller (1987) souligne que les enfants rapportent que la femme posait moins de gestes sexuels, et d'un caractère moins intrusif que les hommes ou qu'elle suivait parfois les instructions données par ce dernier.

Plusieurs études ont toutefois soulevé le fait que la femme n'est pas toujours contrainte de participer aux agressions, et qu'elle y participe parfois de son plein gré. (Atkinson, 2000; Nathan et Ward, 2002; Rowan et al., 1990; Syed et Williams, 1996). Une première distinction a alors été faite entre la co-délinquance contrainte et la délinquance accompagnante par Mathews et al., (1989). Communément, c'est le degré d'implication dans les actes perpétrés qui distingue la co-délinquance contrainte et la co-délinquance accompagnante, bien qu'il soit souvent difficile d'évaluer le degré d'implication de la femme et de définir en conséquent si elle est contrainte ou non (Bunting, 2007). Par exemple, Syed et Williams (1996) reportent qu'un tiers des femmes de leur échantillon arrêtées dans le cadre d'une co-délinquance

sexuelle n'avaient pas agi sous la contrainte. Au sein de l'étude de Nathan et Ward (2002), neuf des 12 délinquantes sexuelles avaient agi dans le cadre d'une co-délinquance. Selon Gannon et al. (2008), il y aurait autant de femmes accompagnantes que de femmes forcées. Ainsi, certaines femmes peuvent être instigatrices des abus (Harris, 2010; O'Connor, 1987; Rowan et al., 1990) et y jouer un rôle actif (Faller, 1987; Vandiver, 2006). Ces femmes sont communément qualifiées d'accompagnantes par la littérature (Mathews et al., 1989). En plus d'avoir un degré d'implication distinct dans les abus, les motivations des femmes forcées et accompagnantes seraient également différentes. La femme accompagnante aurait une motivation sexuelle ou de vengeance, tandis que la contrainte pourrait rechercher une intimité avec leur compagnon ou avec leur victime (Gannon et al., 2008; Vandiver et Kercher, 2004).

Finalement, les co-délinquantes ne sont pas uniquement contraintes ou accompagnantes. Plusieurs études ont souligné que des co-délinquantes s'engageaient également dans une délinquance solitaire (Heil et al., 2010; Kalders, Inkster et Britt, 1997). Par exemple, Heil et al. (2010) ont administré le polygraphe à 17 femmes qui étaient à la fois solo et co-délinquantes. Ils ont trouvé que 65% de ces femmes avaient agressé sexuellement seules avant de réitérer dans une situation de co-délinquance. La co-délinquance pourrait donc être le reflet d'un comportement criminel dans lequel les femmes sont déjà insérées.

Heil et al. (2010) ont également trouvé que certaines femmes qui ont commencé à agresser en co-délinquance ont par la suite agi seule. En effet, parmi les six femmes qui avaient au départ posé des gestes d'agressions sexuelles avec leur conjoint, deux ont ensuite agi seules, sans complice. Par contre, aucune donnée n'a à ce jour expliqué le processus par lequel les femmes

qui agressent avec leur conjoint agressent également en solitaire.

La femme co-délinquante

Caractéristiques sociodémographiques

Les études suggèrent que la majorité des délinquantes sexuelles aurait une trentaine d'année, (Allenby et al., 2012; Bader et al., 2008; Faller, 1987; Grayston et De Luca, 1999; Lawson, 2008; Lewis et Stanley, 2000; Nathan et Ward, 2002) mais font état de délinquantes de tous âges. Certaines ont étudié des délinquantes sexuelles très jeunes (treize ans chez Faller, 1987), quand d'autres recensent des femmes plus âgées (77 ans chez Vandiver et Kercher, 2004). Toutefois la moyenne d'âge des délinquantes sexuelles issue des différentes études correspond à l'âge qu'avaient les femmes au moment de l'étude ou lors de leur arrestation et non celui du début de leur délinquance; l'âge des délinquantes noté par les études ne semble pas être une caractéristique intéressante puisque les abus se déroulent parfois sur de longues périodes avant qu'ils ne soient dénoncés. Ainsi, les femmes se sont engagées dans la délinquance sexuelle à un âge plus jeune que celui auquel elles ont été recensées pour les différentes études. Selon Muskens et ses collègues (2011) les co-délinquantes commettraient leur première agression vers 37 ans.

Peu d'études ont présenté l'origine ethnique de leurs participantes. Les recherches ayant pris en compte cette donnée relèvent néanmoins que les délinquantes sexuelles sont généralement des jeunes femmes blanches (Allenby et al., 2012; Bader et al., 2008; Faller, 1987, 1995; Lawson, 2008; Vandiver, 2006). Il est possible de se demander si ces chiffres témoignent ou non d'une surreprésentation d'une catégorie ethnique blanche au sein des délinquantes

sexuelles. Selon Vandiver et Kercher (2004, 2007) les femmes blanches agresseraient plus sexuellement que les femmes d'autres origines. Par exemple, 88% de femmes blanches étaient recensées dans leur échantillon de 471 femmes texanes et 82,5% des 390 participantes de l'État de New York, deux états où la population blanche représente respectivement 81,3% et 72,2% de la population générale (United States Census Bureau, 2012). L'étude de Bader et al. (2008) aboutit aux mêmes conclusions, mais les disparités entre les taux de leur étude sont encore plus probantes: leur échantillon de 236 se composait de 4% de femmes d'origine africaine et moins de 3% d'origine latine alors que ces populations représentent respectivement 24% et 10% de la population générale. Il semble ainsi que la répartition ethnique des délinquantes sexuelles soit différente de celle de la population générale, et que l'agression sexuelle soit un crime plus spécifique à une population ethnique d'origine caucasienne.

Trajectoires de vie

Plusieurs études apportent leur contribution aux connaissances sur le vécu des co-délinquantes, tant au niveau de leur jeunesse que de leurs relations sentimentales ou sociales (Faller, 1987; Ford, 2006; Gannon et al., 2008; Mathews et al., 1989; Nathan et Ward, 2002). Toutefois, l'étude qui est probablement la plus importante sur les trajectoires de vie des co-délinquantes sexuelles est celle de Saradjian (1996). Sur la base d'entrevues de 36 délinquantes sexuelles dont 12 co-délinquantes et 24 femmes non-délinquantes, cette auteure a mis en lumière de nombreuses caractéristiques personnelles uniques aux trajectoires de vie des co-délinquantes sexuelles. Il ressort de ces recherches que les trajectoires de vie des co-délinquantes sont majoritairement dysfonctionnelles. Malheureusement, peu d'études

spécifiques aux co-délinquantes ont été menées, et ces femmes sont rarement distinguées des délinquantes générales sur le plan de leurs caractéristiques démographiques, par exemple. De ce fait, il convient d'inclure les données sur les délinquantes sexuelles générales pour dresser un portrait authentique des co-délinquantes sexuelles.

Environnement familial

Les recherches sur les délinquantes sexuelles générales montrent que ces femmes sont généralement issues de classes sociales moyennes ou basses (Faller, 1987; Lewis et Stanley, 2000) et ont souvent évolué dans un environnement dans lequel elles ont souffert de carences éducatives (Allenby et al., 2012; Harris, 2010; Lindsay, Carson, Holland, Michie, Taylor, Bambrick, O'Brien, Wheeler et Steptoe, 2011; Van Der Put, 2013). Les relations avec leurs parents seraient généralement difficiles et réduites (Allenby et al., 2012; Eldridge, Elliott and Ashfield, 2009; Gannon et al., 2008). Plusieurs études (Allen, 1991; Lawson, 2006 ; Saradjian, 1996) relèvent ainsi que les délinquantes sexuelles auraient pratiquement toujours entretenu des relations difficiles avec leur mère, relations souvent teintées de violences physiques et émotionnelles. Saradjian (1996) rapporte que les femmes de son étude décrivent leurs mères comme des personnes « froides », « qui les rejettent » ou qui ne leur ont jamais témoignées d'amour. L'auteure relève d'ailleurs que les co-délinquantes entretenaient des relations plus positives avec leur père qu'elles idéalisent souvent alors que ce dernier les avait parfois abusées sexuellement. Les relations avec la fratrie et les relations amicales seraient également pauvres (Saradjian, 1996).

En plus d'entretenir fréquemment des relations difficiles avec leurs parents, les délinquantes sexuelles ont majoritairement grandi dans un environnement déficient, teinté d'abus physiques divers, fréquents et sévères (Allen, 1991; Gannon et al., 2008; Grayston et DeLuca, 1999; Johansson-Love et Fremouw, 2006). Par exemple, près de 50% des 73 femmes reconnues coupables de délits sexuels composant l'échantillon de Allen (1991), rapportaient avoir vécu une forme diverse d'abus. Ce taux semble similaire chez les co-délinquantes ; sept des douze co-délinquantes composant l'échantillon de Saradjian (1996) rapportaient avoir subi de la violence physique de la part de leurs parents.

Outres des violences physiques, les études notent que de nombreuses délinquantes sexuelles ont été victimes d'abus sexuels (Lewis et Stanley, 2000). Les délinquantes sexuelles semblent avoir été victimes d'abus sexuels dans une proportion plus élevée que les autres types de délinquantes (Heil et al., 2010) et ces abus étaient également plus sévères et plus longs (Grayston et De Luca, 1998; Johansson-Love et Fremouw, 2006). Chez les co-délinquantes, Saradjian relève que 75% (9 femmes sur 12) des femmes ont été victimes de ce type d'abus. Les délinquantes sexuelles auraient en outre été abusées par plus de personnes au cours de leur enfance que leurs homologues masculins (Heil et al, 2010). Ces agressions seraient majoritairement perpétrées par une personne de confiance, souvent un parents (Allen, 1997; Gannon et al., 2008). Si de nombreuses délinquantes sexuelles présentent un historique de victimisation, il est important de préciser que toutes les victimes d'abus sexuels ne deviendront pas à leur tour agresseurs et que toutes les délinquantes sexuelles n'ont pas été victimes d'abus au cours de leur enfance (Ford, 2006).

Relations interpersonnelles

Au cours de leur jeunesse, les délinquantes et co-délinquantes sexuelles ont souvent entretenues des relations difficiles avec leurs parents, frère et sœurs et leurs amis et ces relations sociales se sont rarement améliorées à l'âge adulte. Ainsi, de nombreux problèmes relationnels se retrouveraient dans leur vie sociale et amoureuse et les femmes se sentent rejetées (Allenby et al., 2012; Gannon et al., 2008; Lewis et Stanley, 2000; Miccio – Fonseca, 2000; Saradjian, 1996). En effet, plusieurs auteurs relèvent que les relations personnelles (amoureuses et sociales) des délinquantes sexuelles sont majoritairement dysfonctionnelles et les relations existantes pauvres et difficiles (Allenby et al., 2012; Gannon et al., 2008; Grayston et DeLuca, 1999; Hendriks et Bijleveld, 2006; Saradjian, 2007).

Les relations sociales des délinquantes sexuelles seraient plus pauvres que chez les délinquantes non sexuelles. Par exemple, alors que 27% des 215 délinquantes non sexuelles de l'échantillon de Miccio–Fonseca (2000) présentaient des problèmes relationnels, elles étaient 50% chez leurs 17 délinquantes sexuelles. Les études rapportent également que les délinquantes sexuelles seraient fréquemment isolées socialement (Gannon et al., 2008; Grayston et DeLuca, 1999). Sur ce point, l'étude de Saradjian (1996) souligne qu'aucune femme de son étude ne se rappelait avoir eu de relations amicales à la période où se déroulaient les agressions. L'auteur rapporte également que l'isolement des co-délinquantes est souvent le résultat d'une volonté de leur conjoint co-délinquant de les couper de leurs amis. Les délinquantes sexuelles rapportent également une variété d'autres aspects négatifs dans leurs relations conjugales.

Les délinquantes sexuelles et les co-délinquantes ont également des difficultés à entretenir des relations amoureuses stables et équilibrées. Leurs relations amoureuses sont souvent abusives et teintées de violence conjugale (Allenby, 2012; Gannon et al., 2008; Hendriks et Bijleveld, 2006; Johansson-Love et Fremouw, 2006; Saradjian, 1996). Malgré la violence et l'isolement, les femmes ne semblent pas percevoir ces aspects de leur relation. Ainsi, Saradjian (1996) relevait que les co-délinquantes de son échantillon n'avaient tout d'abord les aspects négatifs de leur relation et que plusieurs d'entre elles avaient à l'origine estimé que leur partenaire était le plus parfait des conjoints.

Cette négation des aspects dysfonctionnels de leur relation peut s'expliquer par la dépendance affective des délinquantes sexuelles envers leur conjoint abusif et violent. Par exemple, Muskens et al. (2011), sur la base d'un échantillon de 60 délinquantes sexuelles condamnées en Hollande, dont 48 co-délinquantes, ont relevé que les co-délinquantes démontrent plus de dépendance affective que les délinquantes solitaires. Cette dépendance, comme le soulignaient Mathews et al. (1989) résulterait notamment de la faible estime d'elles-mêmes de ces femmes et de leur peur du rejet. Chez les co-délinquantes, critiques et humiliations journalières du conjoint viendraient renforcer cet état de dépendance (Saradjian, 1996). Saradjian (1996) notait d'ailleurs que plusieurs co-délinquantes rapportaient qu'en prison et pour la première fois de leur vie elles n'étaient pas rabaisées quotidiennement. Le conjoint des co-délinquantes sexuelles semble donc entraîner donc leur isolement social et émotionnel, ce qui renforce leur état de dépendance vis à vis de lui et les rend ainsi plus vulnérables.

Dans un état de dépendance affective vis à vis du conjoint, qu'elle idéalise, la femme devient incapable de s'opposer à sa violence. Dotées de peu d'estime d'elles-mêmes à l'âge adulte, elles auraient tendance à occulter les aspects négatifs de leur relation sentimentale et à se focaliser sur ceux positifs. Plusieurs études notent d'ailleurs que la femme délaisse ses enfants au profit de son couple, même lorsque le conjoint va commettre des violences (physiques ou sexuelles) sur les enfants (McCarthy, 1986; Saradjian, 1996). Comme l'a souligné Saradjian (1996), la femme considère que sa relation avec le conjoint est plus importante que le bien-être de ses enfants. Claude (2000) révèle que les femmes de son échantillon se considéraient peu protectrices envers leurs enfants et peu affectives.

Les expériences relationnelles des délinquantes sexuelles jouent un rôle important dans le processus d'agression, puisqu'elles contribuent à des éléments qui ont été identifiées comme facteurs de vulnérabilité, comme par exemple l'isolement social. Par exemple, dans le cadre des agressions intrafamiliales, la SNATEM (1999) considérait que les difficultés relationnelles familiales ainsi que les situations de séparation ou de divorce étaient des facteurs vulnérabilité.

Carences éducatives

Les délinquantes sexuelles présentent des difficultés relationnelles mais possèdent également des carences éducatives. Plusieurs études ayant pu évaluer le quotient intellectuel des délinquantes sexuelles ont souligné que ces femmes auraient des fonctions intellectuelles limitées (Lewis et Stanley, 2000; Rowan et al., 1990). Au sein de l'étude de Faller (1987), près d'une délinquante sexuelle sur trois avait un retard mental ce qui, d'après l'auteur, affecterait leur jugement et entrainerait des difficultés dans le contrôle de leurs pulsions. En raison de ces

difficultés, il apparaît logique que les délinquantes sexuelles soient généralement peu éduquées et n'ont pas fini l'école secondaire (Faller, 1987; Lewis et Stanley, 2000; Mathews et al., 1989; Nathan et Ward, 2002). Comparativement aux délinquantes non sexuelles, elles auraient rencontré plus de problèmes à l'école (Miccio-Fonseca, 2000). Les délinquantes sexuelles ont souvent un style de vie très traditionnel, où elles sont femmes au foyer, gérantes de la maison. Sur le plan professionnel, rares sont celles qui présenteraient un historique de travail stable (Mathews et al., 1989) et, lorsqu'elles ont un travail, celui-ci serait généralement stéréotypé féminin, avec une pauvre paie (Grayston et De Luca, 1999; Lewis et Stanley, 2000). De nombreuses délinquantes sexuelles se trouvaient d'ailleurs sans emploi lors de leur entrée dans le système de justice criminelle (Allenby et al., 2012; Lawson, 2008). Les délinquantes sexuelles sont isolées socialement, par leur conjoint mais aussi du fait de leur absence d'emploi ou de la faible qualification de leur travail. En l'absence de travail qualifié, les femmes fréquentent majoritairement des personnes qui sont elles aussi sans qualification et donc dans la même situation précaire qu'elles. Ces relations renforcent l'isolement et la pauvreté sociale des femmes.

Problèmes de santé mentale

Les délinquantes sexuelles présenteraient des signes de problèmes de santé mentale (Green et Kaplan, 1994; Faller, 1995; Lewis et Stanley, 2000; Nathan et Ward, 2001), mais la prévalence de ce type de problèmes chez les délinquantes sexuelles varie selon les études. Parmi eux se trouvent la bipolarité, la schizophrénie et différents désordres de la personnalité (Faller, 1995; Green et Kaplan, 1994; Tardif, Auclair, Jacob et Carpentier, 2005; O'Connor,

1987). Ainsi, au sein de l'échantillon de Faller (1987), 47% des délinquantes sexuelles présentaient un problème de santé mentale, comme un retard mental, des lésions cérébrales ou de la psychose. Cependant, Fazel, Sjöstedt, Grann et Långström (2010) ont souligné que la psychose ne serait pas une caractéristique mentale propre aux délinquantes sexuelles, puisque les 93 délinquantes sexuelles de leur échantillon et les 13 452 délinquantes violentes non sexuelles présentaient de la psychose dans les mêmes proportions. En revanche, les délinquantes sexuelles présentaient un taux de psychose plus important que les non délinquantes. Selon l'étude comparative de Strickland (2008), les 60 délinquantes sexuelles seraient plus à même d'avoir un trouble de la personnalité évitante, borderline ou dépendante tandis que le trouble de la personnalité antisocial se présenterait en plus grand nombre chez les 70 délinquantes générales de son échantillon. Ainsi, les délinquantes sexuelles et générales présenteraient certains troubles différents et d'autres communs. Une partie des problèmes de santé mentale des délinquantes sexuelles résulterait des abus vécus tout au long de leur vie, comme l'ont noté Rousseau et Cortoni (2010).

Les études ont rapporté de nombreuses difficultés émotionnelles des délinquantes sexuelles. Ces femmes présentent souvent une faible estime d'elles-mêmes, une peur d'être rejetées, de la dépression, de l'immaturation, des idées suicidaires ou des difficultés à gérer l'expression de leur colère (Ganon et al., 2013; Grayston et De Luca, 1998; Mathews et al., 1989; Rowan et al., 1990). Le syndrome de stress post-traumatique se retrouve chez la majorité des délinquantes sexuelles, ce qui s'explique logiquement en raison des abus qu'elles ont pu vivre (Green et Kaplan, 1994).

La consommation de drogues et d'alcool

Plusieurs études ont rapporté un historique de consommation de drogues et d'alcool chez les délinquantes sexuelles (Faller, 1987, 1995; Mathews et al., 1989). D'autres, à l'inverse, n'établissent pas que les délinquantes sexuelles aient un problème particulier de consommation (Johansson-Love et Fremouw, 2009; Lewis et Stanley, 2000). Les études actuelles ne permettent pas d'établir à quel niveau la consommation de drogue et/ou d'alcool contribue à la délinquance sexuelle chez les femmes. Alors que Rousseau et Cortoni (2010) estiment que l'usage de drogues et d'alcool pourrait aider la délinquante à gérer l'anxiété liée à la décision d'agresser sexuellement et avoir un rôle désinhibiteur, Lewis et Stanley (2000) en revanche, notent que l'abus de substance n'a, dans aucune des quinze affaires étudiées, était un facteur majeur de l'agression. Selon Johansson-Love et Fremouw (2009), l'intoxication ne serait pas un facteur de l'agression puisque les délinquants sexuels ont souvent un moteur à leur délinquance (un but sexuel), alors que les autres délinquants pourraient être motivés ou poussés par leur consommation de substances, qui joue alors un rôle désinhibiteur. L'impact de la consommation de drogues et d'alcool sur la délinquance sexuelle des femmes reste donc encore incertain.

Typologies

Les typologies des délinquantes sexuelles ont été mises en place par les chercheurs pour aider les professionnels à mieux comprendre ce type de délinquantes. Elles définissent des caractéristiques, notamment démographiques qui apparaissent liées à l'offense et des modèles d'abus communs aux délinquantes, ce qui permet ainsi de développer les connaissances et

théories sur la délinquance sexuelle des femmes (Cortoni, 2009; Grayston et DeLuca, 1999; Harris, 2010). Ces typologies se basent notamment sur les caractéristiques démographiques de l'offense et de la délinquante et sur ses motivations (Muskens et al., 2011). La typologie de Mathews et ses collègues (1989) a été la première sur les délinquantes sexuelles et a pendant plusieurs années été la seule typologie existante. Cette étude s'est basée sur un échantillon de seize femmes délinquantes sexuelles aux États-Unis, référées par différentes sources (psychiatres, système de justice et services de protection de l'enfance). Cette typologie regroupe à la base trois types de femmes : les *prédisposées*, les *teacher / lover* et les femmes *forcées par un homme*.

La première catégorie se compose des femmes *forcées par un homme*, poussées à agresser sexuellement, par leur conjoint, comme nous l'avons vu précédemment. La catégorie des *teacher / lover* est constituée de femmes qui agressent seules des adolescents. Ces femmes n'ont souvent pas conscience de la nature criminelle de leur comportement, qu'elles estiment être une preuve d'amour. Elles pensent éduquer l'adolescent à l'amour et profitent du pouvoir que leur procure le jeune âge de la victime et du rôle qu'elles ont dans sa vie. De ce fait, elles sont non violentes envers leurs victimes et souvent affectueuses. Ce type d'agression sexuelle est la plus complexe puisque si ces délinquantes ne réalisent pas le caractère abusif de cette relation, l'adolescent ne le perçoit souvent pas non plus. En l'absence de violence, une relation sentimentale se crée entre les deux protagonistes. Le jeune adolescent leur apparaît comme moins menaçant que les hommes qu'elles fréquentent et avec qui la relation est empreinte de violences sexuelles. Toutes les femmes de cette catégorie issues de l'échantillon de Saradjian (1996) étaient issues de familles dysfonctionnelles et ont été sexuellement agressées au cours

de leur enfance. Elles ont également vécu des abus verbaux, physiques, ou émotionnels sévères, notamment par un père qui les rejetait (Atkinson, 1996 ; Mathews et al., 1989).

La dernière catégorie est celle des *femmes prédisposées*. Ces délinquantes agressent d'elles même. D'après Mathews et ses collègues (1989), leurs abus seraient généralement violents et sadiques et pourraient être motivés par la colère et par des besoins sexuels compulsifs et urgents. Les abus sexuels sont joints à de la négligence ou à des violences physiques. Elles agressent souvent des membres de leur entourage, principalement leurs propres enfants, puisque cette population leur est facilement accessible. L'agression est alors le fruit des opportunités qui se présentent aux délinquantes qui n'auraient donc pas de préférence quant au sexe ou à l'âge de leurs victimes. Ces femmes ont généralement des problèmes psychologiques (psychopathologie, faible estime d'elles-mêmes, colère extrême, passivité, abus de substances, relations de dépendance) et présentent de plus un long historique de victimisations physiques et de victimisations sexuelles incestueuses, ayant notamment eu lieu au cours de leur enfance. A l'âge adulte, leurs relations de couple sont souvent abusives et malsaines.

La typologie développée par Mathews et ses collègues (1989) fournit des informations sur la psychologie de ces femmes, mais la taille de l'échantillon sur lequel elle se base rend impossible le développement de théories sur sa base, comme le souligne Cortoni (2009). Cette étude manque également de représentativité. Par exemple, la catégorie des *teacher/Lover* n'est composée que d'une unique femme ; il est également apparu que certaines délinquantes ne pouvaient être rapprochées d'aucune des trois catégories existantes. Plusieurs recherches ont

de ce fait cherché à pallier aux faiblesses de cette typologie. Par exemple, selon Nathan et Ward (2002), il n'est pas possible de prétendre que toutes les femmes qui ont posé des gestes sexuels en compagnie de leur conjoint aient été forcées par lui. De ce fait, les auteurs ont proposé une nouvelle catégorie à intégrer au modèle de Mathews et ses collègues al. (1989) : les femmes rejetées et revanchardes ayant accompagné un homme dont la délinquance est motivée par la jalousie, la vengeance ou la rage.

Une autre typologie a été proposée par Vandiver et Kercher en 2004. Leur étude statistique se base sur un échantillon composé de 471 délinquantes sexuelles. La taille de leur échantillon est un atout important, puisque l'étude de Mathews et ses collègues (1989) était composée de seize femmes, ce qui ne suffisait pas à donner une valeur statistique à leur typologie, malgré qu'elle fût, et est encore utilisée. Six catégories ont émergé de l'étude de Vandiver et Kercher.

Tout d'abord la catégorie de la *délinquante hétérosexuelle*. Ce type de délinquante présente un faible taux d'arrestations antérieures et, de toutes les délinquantes sexuelles, ceux sont-elles qui sont les moins susceptibles d'avoir déjà été arrêtées pour agression sexuelle. Ces femmes d'environ trente ans sont en position d'autorité sur leurs victimes et n'estiment pas cette relation inappropriée. Elles l'envisagent comme une relation amoureuse consentie. Cette catégories de femme peuvent être rapprochées de la catégorie des « *teacher / lover* » de la typologie de Mathews et al. (1989).

Les délinquantes homosexuelles non criminelles composée de femmes qui n'ont pas d'antécédents criminels, dont le taux de récidive générale est le plus bas et qui ont peu de

chances de s'engager à nouveau dans des agressions sexuelles. Âgées d'environ trente-deux ans, ce type de femmes agresse majoritairement des adolescentes d'environ treize ans. Il est probable, comme l'estiment plusieurs auteurs (Cortoni, 2009; Vandiver et Kercher, 2004), que ces femmes aient majoritairement agressé avec un homme ; tout d'abord parce qu'elles ont rarement commis d'autres types d'agressions ; ensuite parce qu'elles agressent des filles adolescentes, soit la catégorie majoritairement ciblée par les délinquants sexuels (Snyder, 2000), alors que la majorité des délinquantes sexuelles agressent des garçons.

Une autre catégorie est celle des *prédatrices sexuelles* et est caractérisée par un nombre plus important de délits de nature sexuelle ou non. Les femmes dans cette catégorie sont plus jeunes au moment de leur arrestation que les autres délinquantes sexuelles (moyenne de vingt-neuf ans) et auront d'avantages tendance à être arrêtées de nouveau. Leurs victimes sont majoritairement de jeunes garçons en début d'adolescence d'une moyenne d'âge de onze ans.

Les jeunes femmes exploitant des enfants sont les délinquantes sexuelles qui ont le moins d'arrestations mais qui sont les plus à même d'agresser sexuellement. Elles sont les plus jeunes, avec une moyenne d'âge de vingt-huit ans. Quant à leurs victimes, il s'agit de jeunes enfants d'environ sept ans avec qui elles étaient liées dans la moitié des cas (ex: neveu, enfant, voisin).

Les criminelles homosexuelles ont souvent un casier judiciaire et présenteraient un taux plus élevé de récidive que les autres délinquantes. Leurs victimes sont des femmes généralement âgées d'environ trente ans qu'elles poussent à se prostituer pour des motivations financières.

Les délinquantes homosexuelles agressives ont également des victimes plus âgées que les autres délinquantes sexuelles au moment de leur arrestation (en moyenne 31 ans). Leurs victimes sont similaires à celles des criminelles homosexuelles, mais, à leur différence, cette catégorie implique une agression sexuelle directe. Johansson-Love et Fremouw (2006) supposent que les abus de cette catégorie consistent majoritairement en des violences domestiques au sein de couples homosexuels.

La typologie mise en lumière par Vandiver et Kercher présente plusieurs faiblesses. Tout d'abord, cette typologie se base principalement sur les caractéristiques de la femme et sa victime et leur relation ; elle ne tient pas compte de la présence d'un complice, ni des antécédents de victimisation des délinquantes (Cortoni, 2009). Ensuite, parce que, comme le souligne Cortoni (2009), cette étude prend en compte des agressions qui ne sont pas considérées comme ayant une nature sexuelle par tous les pays, comme c'est le cas de la prostitution. Enfin, il convient de noter que le critère d'âge mis en avant par cette typologie ne semble pas pertinent. Premièrement parce que les moyennes d'âge des catégories de cette typologie varient parfois d'une année entre les groupes, ce qui ne semble pas suffisamment significatif. Deuxièmement parce qu'il ne semble pas judicieux de prendre en compte l'âge des délinquantes au moment de leur arrestation, mais plutôt lors de leur première agression sexuelle, comme nous l'avons déjà noté précédemment. Il est en effet possible que les caractéristiques de leurs victimes ou encore les motivations des femmes varient selon leur âge et leur engagement dans la délinquance sexuelle. De même il aurait fallu prendre en compte l'âge des victimes lors du premier abus et non au moment de leur identification. La durée des

abus étant variable, il est possible que certaines victimes aient été agressées à un âge plus jeune que d'autres, tout en ayant été identifiées en même temps.

Processus du passage à l'acte

Les typologies ont permis de mieux comprendre le fonctionnement et le comportement des délinquantes sexuelles et de montrer qu'elles sont engagées dans une variété de comportements délinquants sexuels. Néanmoins, elles n'ont pas encore été associées à des théories explicatives du comportement délinquant des agresseuses sexuelles et ne permettent donc pas de déterminer quels facteurs ont pu mener au comportement délinquant sexuel (Cortoni, 2009).

Si de nombreuses recherches avaient développées et validées des modèles de la délinquance sexuelle des hommes (Marshall et Barbaree, 1990; Ward et Siegert, 2002), aucune n'avait été développée chez les femmes. Gannon et ses collègues (Gannon et al 2008) se sont penchés sur l'établissement d'un modèle descriptif du processus de passage à l'acte chez les femmes. Sur la base d'un échantillon de vingt-deux femmes condamnées et ayant commis des crimes sexuels au Royaume-Uni, les auteurs ont déterminé la contribution des facteurs affectifs, comportementaux, cognitifs et contextuels au comportement délinquant sexuel. Trois phases ressortent de leurs analyses.

La première phase de leur modèle décrit les facteurs de vulnérabilité de la femme qui ont émergé au cours de sa vie. Il en ressort que beaucoup de femmes ont grandi dans un environnement négatif, qu'elles ont vécu une forme de victimisation (8 femmes ont vécu de la

violence sexuelle, 14 de la violence physique et 9 de la violence émotionnelle), qui a pu entraîner à leur entrée à l'âge adulte des stratégies d'adaptation inadéquates chez certaines. Plusieurs facteurs contextuels semblent avoir contribué à accroître les stratégies d'adaptation inadéquates des femmes, comme le pauvre support social, l'influence de pairs déviants ou le développement de normes antisociales sous la forme de normes sexuelles ou violentes. A l'âge adulte, plusieurs éléments stressants comme le décès d'un être cher ou de la violence conjugale viendront renforcer la vulnérabilité que présentent certaines femmes. A son entrée dans la phase précédant l'agression, la femme présente des facteurs de vulnérabilité qui la placent dans une position à risque d'agresser sexuellement (Gannon et al., 2008).

La deuxième phase du modèle descriptif se situe six mois avant le début des agressions. A ce stade, un style de vie instable a pu être noté chez les délinquantes : toutes présentaient une détérioration générale de leur style de vie, de nombreuses responsabilités parentales, des problèmes domestiques, des difficultés financières ou une activité criminelle, le tout associé à des sentiments négatifs. La troisième et dernière phase est la période de l'agression et celle qui la suit. Ces deux dernières phases ont permis aux auteurs d'établir trois trajectoires de passage à l'acte: l'approche *explicit-approach*, celle *implicit-disorganized* et celle *directed-avoidant*.

La trajectoire *explicit-approach* représente un groupe hétérogène de délinquantes, qui agressent des enfants et des adultes. Ces femmes cherchent directement à agresser, sexuellement ou non, leur victime et ont donc une planification explicite. Leurs motivations sont diverses, comme la gratification sexuelle, la recherche d'intimité ou la revanche.

L'agression est liée chez elle à des affects positifs. La moitié des délinquantes sexuelles de leur échantillon avaient cette approche.

La trajectoire *implicit-disorganized* est la moins représentée de leur échantillon, avec moins d'un quart des participantes. Ces femmes ont également des motivations variées et agressent enfants comme adultes. En revanche, elles n'ont pas explicitement planifié l'agression mais ont essayé d'augmenter ses chances de contact physique ou émotionnel avec leur victime. Juste avant l'agression, ces délinquantes semblent souffrir de problèmes d'auto-régulation. L'agression est chez elles reliée à des affects positifs comme négatifs. Ces femmes peuvent être accompagnées de complices.

Enfin, la trajectoire *directed-avoidant* réfère directement aux cas des femmes qui cherchent à éviter l'agression mais sont contraintes d'agresser des enfants par leur conjoint. Leur relation avec cet homme est souvent abusive. C'est lui qui projette l'agression et l'initie. Ces délinquantes peuvent avoir deux types d'approche ; les femmes qui ont une approche maternelle contraignent leur victime sans agressivité mais ne font aucune tentative pour éviter l'agression. En revanche, si les femmes à l'approche maternelle évitante contraignent elles aussi leur victime sans agressivité, elles sont contraintes à agresser par un tiers alors qu'elles souhaitent l'éviter. La femme suit les instructions de son complice par peur, par passivité ou sont à la recherche d'intimité avec leur conjoint. Ces femmes peuvent présenter des distorsions développées au fur et à mesure de leurs expériences sentimentales négatives, et notamment à cause de la violence conjugale de son conjoint co-délinquant. L'agression leur procure des sentiments négatifs. Ces femmes représentent un peu plus d'un quart de l'échantillonnage.

En 2013, Gannon et ses collègues ont validé ces trajectoires en l'appliquant à un échantillon de trente-six délinquantes sexuelles incarcérées en Amérique du Nord. Or si l'accord interjuges était total pour la classification des femmes à la trajectoire *directed avoidant*, il était moindre (environ 60%) pour les deux autres trajectoires, et donc pour les femmes contraintes. De plus, les auteurs indiquent qu'environ 16% de leur échantillonnage n'a pu être intégré à l'une des trois trajectoires du modèle. Cette impossibilité d'intégrer toutes les délinquantes sexuelles, et notamment les co-délinquantes peut notamment s'expliquer par le fait que les auteurs aient intégré les co-délinquantes non contraintes dans une trajectoire commune aux délinquantes solitaires. Or nous avons pu remarquer que les délinquantes solitaires et les co-délinquantes présentent des caractéristiques propres et que ces deux types de délinquantes ne peuvent être considéré comme un même groupe, quand bien même il ne s'agirait que des co-délinquantes accompagnantes. Bien que le modèle proposé par Gannon et ses collègues (2008) apporte une contribution considérable au processus de passage à l'acte chez les délinquantes sexuelles, des recherches restent nécessaires pour clarifier les différentes trajectoires de passage à l'acte des délinquantes sexuelles. De plus, si ces trois trajectoires incluent les co-délinquantes, aucune catégorie ne distingue les co-délinquantes accompagnantes des délinquantes solitaires. Ce modèle ne prend pas non plus en compte le processus par lequel les femmes engagées dans la co-délinquance s'orientent vers une délinquance solitaire. Enfin, le modèle descriptif proposé n'approfondit pas certains aspects de la vie des femmes comme leur environnement familial ou leurs relations personnelles.

CHAPITRE 2 :
PROBLÉMATIQUE

Bien que Vandiver et Kercher (2004) aient identifié la présence d'un co-délinquant comme variable potentiellement importante et que ces femmes constituent une part non négligeable du total des délinquantes sexuelles, les études qui portent spécifiquement sur cette population sont presque inexistantes. Celles qui les incluent comme un sous-groupe spécifique sont peu nombreuses et sont surtout descriptives et comparatives (Vandiver, 2006; Muskens, Bogaerts, van Casteren et Labrijn, 2011). Les trajectoires de vie des co-délinquantes sexuelles sont peu documentées et leur influence sur leur parcours criminel n'est pas clairement établie. Si Saradjian (1996) a démontré que ces femmes avaient souvent des trajectoires de vie dysfonctionnelles, l'auteure n'a pas établi comment ces trajectoires amènent les femmes à agresser sexuellement en compagnie de leur conjoint. Si un modèle descriptif du processus de passage à l'acte des délinquantes sexuelles a été érigé par Gannon et ses collègues (2008, 2013) qui nous éclaire sur ce processus chez les co-délinquantes, ce modèle ne différencie pas spécifiquement les trajectoires de vie des femmes contraintes et accompagnantes. De plus, il ne tient pas compte des co-délinquantes qui changent de trajectoire en s'engageant dans une délinquance en solitaire. Des recherches supplémentaires sont donc nécessaires pour pallier aux lacunes des études existantes.

La présente recherche a pour but d'établir le processus de passage à l'acte des femmes qui agressent sexuellement leurs enfants en compagnie de leur conjoint et d'étudier l'impact de leurs trajectoires de vie sur ce processus, parmi un échantillon de femmes françaises. Plus spécifiquement, notre étude a pour but d'approfondir les connaissances sur les trajectoires de vie des femmes qui se retrouvent dans un couple co-agresseur sexuel, sur la relation et interactions entre la femme et son conjoint co-agresseur et sur le rôle de la femme dans la

commission d'actes d'agression sexuelle en couple.

Saradjian (1996) considère qu'il existe un lien entre les histoires de vie des délinquantes sexuelles, leur vie sociale, les circonstances sociales et leur comportement d'agresseur sexuel. En criminologie, il s'agit d'un angle d'analyse utilisé pour expliquer l'apparition de conduites déviantes et délinquantes chez un individu (Le Blanc et Loeber, 1998). Cette analyse suppose donc d'identifier des facteurs de vulnérabilité qui peuvent survenir au cours d'une vie et mener au comportement criminel, en l'occurrence, pour notre étude, ce qui peut mener une femme à poser des actes de nature sexuelle avec un complice. La trajectoire de vie est donc l'angle d'approche de la présente étude est donc. Afin d'établir un modèle de leur passage à l'acte grâce à ces éléments, nous avons privilégié l'approche de la théorisation ancrée, qui vise à l'élaboration d'un modèle ou d'une théorie.

CHAPITRE 2 :
MÉTHODOLOGIE

Choix de la méthodologie qualitative

Dans le cadre de cette étude, une approche qualitative de la problématique apparaissait comme étant la plus pertinente. L'emploi de cette méthodologie s'est imposé à nous dans le cadre de cette recherche en ce qu'elle place les acteurs sociaux et leur perception de ce qu'ils ont vécu au centre de notre enquête (Denzin et Lincoln, 1994). Nous cherchions alors à comprendre la réalité des situations vécues par ces femmes selon leurs propres perceptions. Comme le souligne Poupart (1997), il existe autant de perceptions que d'individus et de situations, si bien qu'une démarche qualitative permet de saisir ce que les acteurs étudiés pensent, vivent et perçoivent. La réalité est en effet subjective et chaque individu la perçoit d'une manière qui lui est propre. C'est cette subjectivité qu'il est important de comprendre, comme le soulignait Pirès (1997): « [...] la subjectivité revêt une importance capitale pour la compréhension, l'interprétation et l'explication scientifique des conduites humaines. » (p.33). Cette méthode nous a donc donné accès à une information plus riche et à une compréhension plus approfondie de leur vécu.

L'intérêt de la trajectoire de vie en méthodologie

Les études utilisant les trajectoires de vie ont vu le jour au début du XXème siècle dans le but d'étudier les parcours d'individus singuliers (Niewiadomski, 2008). Tout d'abord utilisés dans des études quantitatives avec des perspectives psychosociales ou de psychologie développementale, les trajectoires de vie se sont peu à peu liées à la méthodologie qualitative, comme le souligne Cousineau (2005). Le récit de vie a fait son apparition en 1919 avec l'étude de Thomas et Znaniecki, dans le cadre de l'Ecole de Chicago. Cette étude sociologique rédigée à partir d'une autobiographie portait sur la vie d'un immigré polonais et ses difficultés

d'intégration dans la société américaine. L'approche biographique, les trajectoires de vie, les récits de vie ou les parcours de vie constituent « la construction de sens à partir de faits temporels personnels » (Pineau et Le Grand, 2002, p. 5) et permettent, « à partir d'un cas singulier, [...] (d') analyser certains phénomènes sociaux dont les méthodes classiques sont incapables de rendre compte » (Orofiamma, 2008, p.69). En l'espèce, les sujets de notre étude, à savoir les femmes ayant agressé sexuellement avec leur conjoint, étaient peu nombreuses et la recherche sur le sujet n'en était qu'à ses prémices. Il est ainsi apparu intéressant d'utiliser l'approche des trajectoires de vie pour explorer ce phénomène. La trajectoire de vie a permis de mettre en lumière les différents éléments de vie d'une personne qui ont pu avoir une incidence sur sa vie et mener à sa criminalité. Ces éléments ont été de nature variée : économiques, sociaux, historiques, monétaires, etc.

Au cours des entretiens, les participants ont été amenés à rapporter librement les éléments significatifs de leur vie. Selon Houle (1987), l'histoire de vie reconnaît la validité du sens commun comme source de connaissances à part entière, soutenant ainsi que l'individu puisse avoir des aptitudes à la critique, à l'initiative et à l'action. Comme le souligne très justement Orofiamma (2008), le récit de vie concilie deux registres de données : les événements et les significations, réalité subjective. Les premiers viennent rendre compte d'une réalité objective, avec les événements historiques vécus par l'interviewer, tandis que les seconds réfèrent à une réalité subjective, à savoir l'interprétation de son vécu par la personne. L'acteur étudié est capable d'introspection, de saisir le sens qu'il donne à ses perceptions. Les études utilisant les trajectoires de vie permettent de rendre compte d'événements marquants dans la vie d'un individu et de la manière dont ce dernier les a perçues. Il convient dans ce cas de prendre en

compte les sentiments d'une personne, qui découlent des évènements marquants d'une vie et le sens donné par l'individu aux comportements qui en découleront (De Gaulejac, 1987). Ainsi le comportement de l'individu s'explique par le sens qu'il donne à la réalité et non par la réalité elle-même (Merton, 1965; Thomas, 1928). Le chercheur travaillant sur la base de trajectoires de vie se doit de distinguer les faits réels qui se sont déroulés de la perception que leur narrateur s'en fait, et d'analyser ces différences. En effet, comme le rapporte Pirès (1997), la certitude exprimée par la personne interviewée et la certitude que cherche à atteindre le chercheur sont différentes. L'interviewé rapporte, en toute bonne foi, des faits, des perceptions qu'il tient pour certitudes, mais qui restent des croyances. Les croyances qu'il peut avoir ne sont pas nécessairement des certitudes pour tous. Il ne s'agit donc que de la perception qu'a un individu sur certains faits. Un autre individu pourrait être persuadé d'une tout autre chose en se basant sur les mêmes faits. Wittgenstein (1958, 31-32) souligne que quand un individu estime "savoir", il ne fait état que d'une intime conviction, de ce qu'il tient pour vrai, et non de ce qui l'est réellement. Il nous a donc été possible d'appréhender, grâce à nos diverses entrevues, la situation des femmes complices des agressions sexuelles de leur conjoint, en y découvrant les similitudes et différences avec les délinquantes sexuelles générales.

En criminologie, la trajectoire de vie est un angle d'analyse utilisé pour expliquer l'apparition de conduites déviantes et délinquantes chez un individu (Le Blanc et Loeber, 1998). Cette analyse suppose donc d'identifier des évènements importants qui peuvent survenir au cours d'une vie et qui pourraient mener à un comportement criminel, en l'occurrence, pour notre étude ce qui a pu conduire une femme à poser des actes de nature sexuelle avec un complice.

Echantillonnage

Notre échantillon a été constitué de vingt-deux femmes judiciairisées et incarcérées en France pour des délits sexuels commis avec leur conjoint. Afin d'assurer l'homogénéité de nos données, cinq femmes ont été retirées de la recherche. Deux d'entre elles avaient agressé des adultes. Deux autres avaient agressé seules, sans que l'implication de leur conjoint n'ait pu être confirmée ou infirmée par leurs dossiers. Une autre avait facilité les abus sans poser de gestes sexuels. Nos participantes ont toutes posé des gestes à caractère sexuel. L'une d'elle a en plus été reconnue coupable d'homicide volontaire.

Les peines prononcées à leur encontre vont de six à vingt ans, une femme ayant commis un homicide. Seules deux femmes ont une peine inférieure à dix ans. Parmi elles, une a été condamnée pour viol, l'autre pour agression sexuelle. Le droit français distingue le viol de l'agression sexuelle, qui suppose des gestes sexuels sans pénétration. Cinq femmes avaient des antécédents criminels : une participante avait antérieurement été condamnée pour agressions sexuelles, une autre pour non-assistance à personne en danger et les trois dernières pour des faits de maltraitance à l'encontre de leurs enfants (une avait été condamnée deux fois).

D'après les expertises psychiatriques disponibles (N=13), dix femmes étaient de faible intelligence; une avait des capacités intellectuelles supérieures à la moyenne. Les données indiquent que l'âge moyen des femmes lors de leur arrestation était de 40 ans, 29 ans pour la plus jeune et 63 ans pour la plus âgée. En revanche, leur âge au début des faits (il a été possible de le retracer pour dix-sept femmes) est d'environ 33 ans. La fréquence des agressions s'est échelonnée entre une unique fois à plus d'une centaine et leur durée a parfois

atteint onze ans. La majorité des agressions ont eu lieu pendant un peu moins de cinq années et demie. Il faut toutefois souligner qu'un couple, condamné avec leurs enfants pour des faits commis sur ses petits-enfants, avait également abusé sexuellement leurs enfants dès leur plus jeune âge, mais ces abus étaient trop vieux pour être poursuivis, et aucune des victimes n'avait dénoncé les faits à l'époque. Cette femme semble avoir été engagée dans la délinquance sexuelle depuis une trentaine d'années au moment de son arrestation.

Toutes les femmes de notre échantillon ont posé des gestes d'agression sexuelle en compagnie de leur conjoint ou d'un homme avec qui elles entretenaient une relation amoureuse. Dans deux cas il s'agissait de leur amant, et, dans ces deux cas aucune vie conjointe ne s'était mise en place. Treize co-délinquances étaient exclusivement composées de la femme et son conjoint, mais quatre situations impliquaient plus de deux personnes. Dans une situation, trois personnes ont été condamnées : la femme avait agressé séparément avec son nouveau et son ancien compagnon. Dans une autre, quatre personnes étaient impliquées : la femme, sa fille, leur amant et une tierce personne. Neuf personnes ont été impliquées comme auteurs dans un autre cas: les parents ainsi que leurs quatre enfants et leurs conjoints; dans la dernière situation, soixante-six personnes, hommes et femmes, ont été arrêtées dans le cadre d'un vaste réseau pédophile.

Seize femmes ont été condamnées pour des faits commis sur leurs enfants, la dix-septième sur ses petits-enfants. Dans dix situations, le conjoint co-délinquant était le père d'au moins un des enfants agressé; dans sept situations, il était leur beau-père. Le nombre moyen de victimes est de quatre (range=1-27). La femme impliquée dans un réseau pédophile avait vingt-sept

victimes; en supprimant ce cas, le nombre moyen de victime tombe à 2,5 victimes, (Écart-type:2,1). Dans la totalité des cas les victimes étaient mineures. Au début des agressions l'âge des enfants variait entre quelques mois et dix-sept ans.

Une étude qualitative doit répondre à deux principes : le principe de diversification et celui de saturation. Ces deux principes sont intrinsèquement liés, la saturation étant en réalité une diversification interne (Pirès, 1997). La diversification consiste à diversifier un échantillonnage afin de le rendre varié. Des renseignements suffisants pour permettre un aperçu global et précis de la situation sont nécessaires pour valider ce principe. La recherche par cas multiples vise en effet à donner une vision d'ensemble sur une question de recherche à travers des membres d'une population. Il existe deux types de diversification : une diversification interne et une autre externe. C'est cette seconde forme qui importe pour notre étude. En effet, comme le dit Pirès (1997, p.155), avec le principe de saturation externe, on veut donner un « portrait global, mais seulement à l'intérieur d'un groupe restreint et homogène d'individus », en l'espèce les femmes qui agressent sexuellement avec leur conjoint. Notre échantillon était homogène puisque constitué de femmes co-délinquantes sexuelles, et le critère de diversité interne respecté, notre échantillonnage, bien que composé de femmes incarcérées pour des actes de nature sexuelle, n'en était pas moins hétérogène (âge, durée de l'incarcération,...). Comme le remarque Becker (2002), la diversification interne est primordiale avec le recensement « d'au moins quelques cas capables de perturber notre système et de nous pousser à remettre en question ce que nous croyons savoir » (p.31).

Glaser et Strauss (1967) considèrent le principe de saturation atteint dès lors que les données n'apportent plus rien au concept qui en émerge. Dans cette situation, les entrevues n'apportent aucun renseignement nouveau ou contradictoire; c'est alors qu'il convient de cesser la collecte de données. Le but le plus important de ce principe est de permettre la généralisation des résultats. Par contre, même si plus aucune donnée nouvelle ne vient intégrer les résultats, il n'est pas possible de supposer que les données sont généralisables à l'ensemble des individus relevant du phénomène étudié. Comme le souligne Pirès (1997), il faut accepter, en tant que chercheur, de ne pas pouvoir rendre compte d'un phénomène dans sa totalité, et ainsi accepter de ne pas être en mesure de connaître toutes les dimensions d'un phénomène, mais seulement la réalité que l'on a pu observer. Cette optique permet au chercheur, conformément à l'esprit de la méthodologie qualitative, d'accepter qu'un phénomène social ne soit jamais pleinement appréhendable.

Nous pouvons estimer que notre échantillon répond au principe de diversification. Nos dix-huit participantes sont en effet d'âges différents, de lieux d'incarcération différents, d'origine géographique différente. Bien que les co-délinquantes rencontrées lors de notre étude constituent 18% des délinquantes sexuelles générales et environ la moitié des co-délinquantes des quatre établissements visités, le principe de saturation n'a pu être atteint. Il est en effet apparu que les femmes avaient des niveaux de responsabilisation différents, ce qui a parfois pu entraîner un manque de données sur certains sujets (ex : les agressions sexuelles).

Collecte de données

La collecte des données s'est faite par l'entremise d'entretiens semi directifs, de fiches signalétiques et par la consultation des dossiers pénaux des femmes rencontrées. Les données ont été récoltées exclusivement par l'auteur entre janvier et juillet 2013.

Entretien semi directif

Notre décision de recourir à l'entretien semi directif s'est imposée d'elle-même en ce qu'elle nous permet de recueillir des informations spontanées et non orientées. En effet, selon différentes études (Michelat, 1975) « il existe une relation entre le degré de liberté laissée à l'enquêté et le niveau de profondeur des informations qu'il peut fournir ». Le choix de recourir à des entretiens semis directifs apparaissait ainsi le plus approprié, puisque les participantes devaient aborder des sujets intimes et difficiles.

Ce type d'entretien a pour avantage principal de nous fournir des renseignements plus profonds, voir inattendus que ne nous aurait pas fournis un entretien directif. L'entretien a été construit autour de différents aspects de la vie des femmes dont le fil conducteur était le déroulement de leur vie. La consigne de départ était ouverte et très large (Voir annexe 2). Cette question leur permettait de parler d'évènements auxquels elles accordaient une place importante. Souhaitant appréhender différents aspects du phénomène de la co-délinquance sexuelle des femmes, une série de thèmes à aborder avait été préalablement identifiée. Leur enfance, leur adolescence, leur vie scolaire, sociale, amoureuse, familiale ou encore maritale ont été abordés. Il nous a parfois fallu réorienter nos interlocutrices vers des points que nous souhaitions aborder, comme leur scolarité ou leurs relations sociales, les laissant ensuite

s'exprimer librement sur ceux-ci (ex : pourriez-vous me parler plus de votre scolarité). Il a également fallu les aider à se livrer, notamment en les encourageant et en les rassurant sur notre objectivité. Peu de femmes ont abordées d'elles-mêmes les faits d'agressions sexuelles. Lorsque le sujet des agressions a été avancé, plusieurs femmes ont refusé d'en parler ou se sont mises à pleurer, tandis que d'autres ont brièvement relaté les faits. De ce fait, les informations relatives aux abus (Figure 2) proviennent du recoupement des données issues des entretiens, des fiches signalétiques ainsi que des dossiers où étaient consignées leurs premières déclarations.

Fiches signalétiques

Les fiches signalétiques (Annexe 1) ont été remplies par les femmes ou par le chercheur au début ou à la fin de l'entretien. Le but était de recueillir des informations sociodémographiques de base (antécédents de couples, statut matrimonial, nombre d'enfants), relatives à leur historique criminel (délit à l'origine de leur sentence, durée et date de la sentence, antécédents judiciaires juvéniles et adultes et placements lors de leur enfance) et à leur formation scolaire et professionnelle. Ces fiches ont parfois été complétées grâce aux dossiers pénaux, lorsqu'une des femmes rencontrées ne se souvenait plus de certaines informations (ex : date de naissance des enfants, chef d'inculpation).

Dossiers pénaux

Il a été possible de consulter les dossiers pénaux de seize participantes, pour obtenir diverses informations liées à leur délit (chef d'inculpation, âge et qualité des victimes, actes posés). Un dossier n'a pu être consulté par manque de temps. Cette consultation avait pour objectif de

nous permettre de vérifier certaines informations données au cours de l'entretien. Ces derniers sont constitués du dossier d'instruction, des expertises psychiatriques et des déclarations de la femme lors de son arrestation et de celles des témoins. La comparaison des dossiers avec les entretiens réalisés nous a permis de remarquer que quatre femmes n'avaient toute implication dans les agressions, onze endossaient une responsabilité partielle des faits et seules deux les reconnaissaient pleinement.

Procédure

Les femmes qui composent notre échantillon étaient incarcérées au sein de quatre établissements : les centres de détention de Bapaume, Joux-La-Ville et de Roanne et le Centre pénitentiaire pour femmes de Rennes. Ces établissements ont été choisis stratégiquement avec l'aide de l'Administration pénitentiaire française. Ils recueillent 98 des 144 femmes écrouées pour des infractions à caractère sexuel en France. L'administration de ces établissements nous a aidés à identifier les femmes dont le profil correspondait à notre étude. Ces dernières ont ensuite été approchées par des membres des services pénitentiaires (gardiens ou chefs de service) afin de déterminer leur volonté de participer à la présente recherche. Un rendez-vous a ensuite été fixé avec le chercheur. Au sein de ces quatre établissements, environ un tiers des délinquantes sexuelles avaient été condamnées pour des faits commis en compagnie de leur conjoint et la moitié d'entre elles a accepté de nous rencontrer. En cas de divergence entre les informations des dossiers et celles auto-révélées, celles provenant d'une source officielle, jugées plus valides, furent retenues aux fins de la présente recherche.

Lors des rendez-vous, nous présentions notre recherche, nos objectifs aux participantes et les

informions du déroulement de l'entretien et de la nature confidentielle et volontaire de leur participation à la recherche. Les femmes lisaient et signaient un formulaire de consentement qui autorisait l'enregistrement de l'entretien et respectait les normes d'éthique et validé par l'Université de Montréal (Annexe 3). Lorsque les femmes ne pouvaient elles mêmes lire le document, nous le leur lisions. Il leur a été précisé qu'elles étaient libres de se retirer de la recherche à tout moment, même après la réalisation de l'entretien. Il leur fallait alors contacter la personne ressource désignée dans le formulaire de consentement, à savoir le chef de leur service. A ce jour, aucune femme n'a fait part de sa volonté de quitter notre étude. Afin de protéger l'identité des participantes, un numéro leur a été attribué; leur nom n'apparaît ni sur la fiche signalétique, ni dans les entretiens.

La durée des entrevues a varié de trente minutes à trois heures. Une participante a demandé à nous rencontrer une seconde fois pour s'assurer de la confidentialité de la recherche et pour nous parler de faits qu'elle n'avait pas souhaité aborder la veille. Ce second entretien a duré une heure. Les entretiens ont été retranscrits pour moitié par l'auteur et par un professionnel de la retranscription. L'auteur, qui a également dirigé les entretiens, a ensuite révisé les retranscriptions pour s'assurer de la concordance des retranscriptions avec les enregistrements audio. Les entretiens sont gardés dans un endroit fermé dont seule la chercheuse a l'accès.

Analyse des données

Les données issues de nos entretiens ont été analysées selon l'approche de la théorisation ancrée. Cette approche vise, comme le souligne Paillé (1994), à « dégager le sens d'un événement, [...] lier dans un schéma explicatif divers éléments d'une situation, [...] renouveler

la compréhension » (p.149). Cette forme d'analyse qualitative se distingue d'une analyse de contenu, qui consiste à relever des hypothèses, puis à les comparer à d'autres, « déjà établies avant même que l'analyse définitive soit menée » (p.151). L'analyse selon l'approche de la théorisation ancrée nous a paru la plus appropriée à notre recherche. Elle ne cherche en effet ni à vérifier, ni à infirmer une théorie préétablie, mais à établir progressivement une nouvelle théorie sur un phénomène social peu étudié, ici celui des trajectoires de vie des co-délinquantes sexuelles ainsi que le processus de leur passage à l'acte.

Pour Paillé (1994), cette approche convient à ceux qui désirent aller au-delà d'une simple analyse descriptive, sans pour autant prétendre à une théorisation avancée. Paillé (1994) propose « une analyse où l'ensemble des catégories seraient bien définies, puis mises en relation dans un schéma qui aurait uniquement valeur de proposition » (p.150). La méthode de la théorisation ancrée propose que chaque entrevue soit retranscrite et analysée au fur et à mesure. S'il ne nous a pas été possible, en l'espèce de retranscrire et d'analyser au jour le jour nos entretiens (qui se sont pour la plupart concentrés sur un mois et demi), le guide d'entretien a été modifié par le chercheur au fil des entretiens, selon les points qui pouvaient ressortir de manière inattendue des entrevues réalisées. Cette approche de théorisation utilise en outre une méthode comparative constante : les entretiens ont d'abord été analysés individuellement, puis, lorsque tous ont été traités, nous les avons comparés entre eux. Les résultats qui se dégagent de cette comparaison ont ensuite été confrontés aux données empiriques précédemment recueillies dans la littérature. Cette méthode permet ainsi de savoir lorsque la saturation théorique est atteinte.

Selon Paillé (1994), la théorisation ancrée se divise en six étapes : la codification, la catégorisation, la mise en relation, l'intégration, la modélisation et la théorisation. Ce cheminement constitue, entre autre, « une suite de réflexions, de remises en question, de découvertes.» (p.147).

Lors de la codification, le contenu de l'entretien était divisé en séquences dont la signification a été synthétisée par une expression (*dynamique familial, argent, victimisation à l'âge adulte*). Ce premier codage est aussi appelé codage ouvert. Il nécessite que l'intitulé des codes soit synthétique, court, et bien représenter les thèmes dégagés par le passage codé (Hennebo, 2009). C'est ce premier codage des premiers entretiens, ligne par ligne, mot par mot, qui va permettre l'émergence des concepts, de leurs propriétés et de leurs dimensions (Strauss et Corbin, 2004). Dans le cadre de cette première étape, les premiers entretiens ont été codées ligne par ligne.

J'ai réussi à ne jamais tomber aussi bien dans le milieu de la boisson ou de la drogue, et tout ça, je l'ai toujours évité./ Donc je suis restée neuf ans avec lui. /Et j'ai rencontré ... je l'ai quitté parce que j'avais rencontré le père de mes deux derniers enfants/ avec lequel je me suis mariée, et avec lequel j'ai passé, pratiquement vingt ans de ma vie.

Avant d'entamer l'étape de catégorisation, des codes sont ressortis comme étant centraux (ex : agression sexuelle pendant l'enfance, difficultés scolaires), d'autres comme des codes réserves qui pourraient être utiles (ex : mauvaises relations avec la mère), sans en avoir la certitude, tandis que d'autres, plus factuels, étaient des codes sociodémographiques (ex : âge, statut

socioéconomique). Vint ensuite l'étape de la catégorisation. Les concepts sont alors regroupés en catégories pertinentes. Au fur et à mesure des analyses, certaines catégories conceptuelles apparaissaient, mais d'autres étaient modifiées, supprimées ou conservées (ex : victimisation pendant l'enfance a été gardé, tandis que personnalité a été abandonné).

L'étape suivante est celle de la mise en relation, aussi appelé codage théorique (Hennebo, 2009). Il convenait alors d'articuler entre elles les catégories, et de définir les liens qui les unissent, ce que nous avons fait sous forme de schémas. Par exemple, les catégories de la vie familiale, de la vie scolaire, du style de vie à l'adolescence et des événements traumatiques ont été regroupées pour illustrer les difficultés personnelles et sociales issues de l'enfance. Nous avons fait de constants allers - retours entre ces différentes étapes, afin d'obtenir des phases s'articulant parfaitement les unes aux autres.

Puis, vient l'étape de l'intégration, cruciale pour déterminer clairement le sujet de l'étude en cours. Il convient de prendre du recul sur les analyses et d'observer le phénomène dans la généralité, de déterminer vers quelle direction nous poussent nos analyses. En l'espèce, il s'agit des différentes phases menant une femme à la perpétration d'actes de délinquance sexuelle en compagnie de son conjoint.

La dernière étape fut celle de la modélisation, dans laquelle il convenait de reproduire la dynamique du phénomène étudié. Il fallait alors, comme l'a souligné Paillé (1994), dégager les propriétés importantes du phénomène, son déroulement habituel et ses conséquences à divers niveaux. Afin d'obtenir un portrait complet des trajectoires de vie des femmes, les données

issues des dossiers ont été intégrées à celles des entretiens, notamment pour l'élaboration de la phase 3. En cas de divergence, elles ont été privilégiées aux données rapportées par les femmes, étant jugées plus fiables.

CHAPITRE 4 : ARTICLE

Female sexual co-offenders : Life course and offense process

Marion Desfachelles

&

Franca Cortoni

La présente section présente les résultats obtenus lors de cette recherche et sont présentés sous la forme d'un article. Cet article a été rédigé en français et traduit en anglais, et selon les normes de publication de la revue à laquelle il a été soumis, soit la revue *Sexual abuse: a Journal of Research and Treatment*.

L'auteure principale de l'article est Marion Desfachelles, qui a également effectué la cueillette de données, l'analyse des données et les résultats de recherche.

En tant que directrice de recherche, Franca Cortoni a participé à l'élaboration de l'article, notamment par ses corrections et ses recommandations.

Abstract

Although knowledge about female sexual offenders has become more extensive in recent years, our knowledge of co-offenders, who account for an important part of all female sexual offenders, is still sparse. The aim of the present study was to better understand the life course history of female sexual co-offenders and to develop a descriptive model of their offending process. Systematic qualitative analyses of 17 interviews with female sexual co-offenders incarcerated for sexual offenses in France were conducted. Results show that the majority of female sexual co-offenders had problematic life-course histories that include emotional, relational, financial and educational difficulties. Many of these difficulties emerged during childhood and grew more important as a result of abusive and negative experiences that set the stage for the co-offending relationships. The analysis of the co-offending process showed that the coercive basis for female sexual co-offending changes over time. Results also revealed the presence of three sub-groups of female co-offenders with different roles and motivations, indicating the need for differential assessment and intervention strategies with female co-offenders.

Keywords: co-offender, female sexual offender, life course histories, offense process

Introduction

Although sexual offending by women is a well-known phenomenon, women who co-offend have been little studied, despite the fact that they account for a significant proportion of female sexual aggressors (Williams & Briere, 2014). The few studies that have specifically investigated female sexual co-offenders have taken a comparative and descriptive approach that does not include an investigation of their offending patterns (Vandiver, 2006; Muskens, Bogaerts, van Casteren, & Labrijn, 2011). Gannon, Rose, and Ward (2008) do include female sexual co-offenders in their descriptive model of female sexual offending, but questions remain about the particularities of the offense process in this subgroup. Research into the life course and pathway to offense process of female sexual co-offender is needed as elucidation of these points would allow for a better understanding of these women.

Female sexual co-offending

Sexual co-offending is a phenomenon specific to women: the majority of men are solo offenders (Johansson-Love & Fremouw, 2009; Williams & Briere, 2014). For example, Williams and Briere (2014) found that 88% of men were solo offenders and an additional 10% were groups of males. Male-female couples involved only 1.8% of the male offenders. Although the figures vary widely as a function of the source of the data and the target population (i.e. children or adults), it is clear that female sexual co-offender account for a high proportion of all female sexual offenders. O'Connor (1987) reported a co-offending rate of 32% in a population of 81 women, while Syed and Williams (1996) reported a rate of 84% in a population of 17 women. In the most representative study to date, Williams and Briere (2014) investigated 802 150 sexual assaults reported by 6000 law enforcement agencies in 37 American states between 1992 and 2011. Of these, 43,018 (5.4%) involved female offenders

and found that 32.5% of the females co-offended in company of a male, and an additional 5.6% were groups of females.

Research shows that in most cases, the male accomplices of female sexual co-offenders are their spouses (Allenby, Taylor, Cossette, & Fortin, 2012; Saradjian, 1996). In these circumstances, the victims of the offenses are the own children (biological or stepchildren). In contrast, solo female offenders appear to typically offend against non-related victims (Saradjian, 1996; Vandiver, 2006). Furthermore, female sexual co-offenders tend to assault girls, while solo offenders tend to assault boys (Allen, 1991; Finkelhor & Russel, 1984); however, female sexual co-offender preferential victimization of girls may reflect their spouses' rather than their own preference (Saradjian, 1996).

Personal characteristics

Generally, comparisons of female co-offenders and solo offenders have focused on differences in offenses such as victim selection (Muskens et al., 2011; Vandiver, 2006). To date, Saradjian's (1996) interview-based study of 36 female sexual offenders (including 12 co-offenders) and 36 female non-offenders has been the only one to examine the life course of female sexual co-offender. That study identified several characteristics unique to female sexual co-offender. These women idealized their fathers, sometimes to the point of denying abusive paternal behavior, and described their mothers as hostile. Their relationships with their siblings and friends were poor. In adulthood, they felt rejected and marginalized, and their spouses reinforced their social and emotional isolation. In addition, they tended to repress the negative aspects of their lives such as their own victimization and focus on the positive ones. Saradjian believed these life courses to have been directly responsible for these women's

sexual crimes, but she did not propose a model linking those life trajectories and the offence process.

Coerced or accompanied?

While early research suggested that female sexual co-offender always committed their crimes under duress, research has demonstrated that women may well participate freely and willingly in sexual assaults (Mathews, Matthews, & Speltz, 1989; Nathan & Ward, 2002). As a result, Mathews et al. (1989) distinguished ‘accompanied’ from ‘coerced’ women. Accompanied female sexual co-offenders are actively involved in the offending and may even instigate the assault (Harris, 2010; O’Connor, 1987; Rowan, Rowan, & Langelier, 1990). In contrast, coerced female sexual co-offender offend under fear of physical or sexual reprisals, or out of emotional dependence on their spouse—whom they fear will abandon or reject them (Davin, Hislop, & Dunbar, 1999). These women also tend to play a secondary role in the assault (Mathews et al., 1989). The motivations of the two groups also differ: accompanied female sexual co-offenders seem to be motivated by sexual desire and jealousy, while coerced female sexual co-offender may be seeking intimacy with their spouse or their victim (Gannon & al., 2008; Nathan & Ward, 2002; Saradjian, 1996).

Female sexual co-offenders do not necessarily limit themselves to co-offending; some studies have demonstrated that they also engage in solo offending (Heil, Simons, & Burton, 2010; Kalders, Inkster & Britt, 1997). Heil et al. (2010)’s study, polygraph testing of 17 women who had been both solo and co-offenders revealed that 11 women had solo offended *prior* to co-offending, and that two of the six women who had never offended before co-offending with their spouse went on to solo offend. Kalders and his colleagues (1997) found that 2 of the 8 female sexual co-offenders in their New Zealand study had also offended alone.

Despite these findings, no explanation of the process underlying concurrent female solo and co-offending has been advanced to date.

Offense process among female sexual offenders

Although there is ample descriptive research on female sexual offenders (e.g., Vandiver & Kercher, 2004; Sandler & Freeman, 2007), the process underlying their offending is still poorly understood. Gannon and her colleagues (Gannon & al 2008; Gannon, Waugh, Taylor, Blanchette, O'Connor, Blake, & Ó Ciardha, 2013) were the first to have developed a descriptive model of this process. In an initial study of 22 female sexual offenders in the United Kingdom, Gannon et al. (2008) identified three pathways offending: *implicit disorganized*, *explicit approach*, and *directed avoidant*. Women who follow the *implicit disorganized* pathway plan their offenses but become disorganized upon approaching their victim. Women who follow the *explicit approach* pathway precisely plan their escalation to concrete action / offense, and are often motivated by financial gain or vengeance. Finally, women who follow the *directed avoidant* pathway attempt to avoid offending but are driven to it by another person, typically their spouse. These pathways were examined in a sample of 36 female sexual offenders incarcerated in North America (Gannon & al., 2013). Inter-rater agreement was 100% for the *directed avoidant* pathway, and was 60% for the other two pathways. However, the pathways of 16.5% of the participants did not correspond to any of those in the 2008 model. The distribution of female sexual co-offenders across the three pathways and the unclassified group is unknown.

Although Gannon et al.'s (2008) model undeniably advanced our understanding of female sexual offenders' offense process, more research is needed for its validation. Within this context, DeCou, Cole, Rowland, Kaplan, and Lynch (2014), in their analysis of the

offending process among 24 female sexual offenders, established the dynamic relationships among various vulnerability factors that included substance use, problematic self-regulation, and distorted cognitions about boundaries between children and adults. However, like in the Gannon et al.'s studies, female sexual co-offenders were not examined separately from solo offenders. In addition, the process by which female sexual co-offenders subsequently become solo offenders has not yet been examined.

Current study

Little research has been conducted on the life course of female sexual co-offenders and its influence on their sexual offending. Although Saradjian (1996) observed a high prevalence of dysfunctional life courses among female sexual co-offenders, she did not establish how these experiences led these women to sexually co-offend. While Gannon et al.'s (2008) descriptive model sheds light on offense process among female sexual offenders and DeCou et al.'s (2014) model provides a better indicator of the interrelationships among vulnerability and motivational factors for sexual offending among women, neither model adequately distinguishes between the pathways of coerced and willing co-offenders, and both are silent about co-offenders who also solo offend. To fill these knowledge gaps, further research is necessary.

The current study was undertaken to examine the offense process in a sample of French female sexual co-offenders. More specifically, the study objective was to shed light on the life trajectories of women who are part of a sexually co-offending couple, the relationship and interaction between these women and their co-offending spouses, and the role of these women in the commission of the couple's sexual assaults.

Method

Participants

The participants in this study were 17 women incarcerated in France for sexual offenses. Although 22 women had initially been interviewed, five were removed to ensure homogeneity of our sample. These five women either only had adult victims or the woman had only been a facilitator without engaging in the assaults herself. The sentences varied from six to twenty years. Only two women were serving sentences of less than ten years (one for rape, the other for sexual assault). Five women had prior criminal records: one for sexual assault, one for failing to assist a person in danger, and three for nonsexual violence to their children. File information indicated that the mean age at arrest was 40 years (range = 29-63), and that the mean age at first offense was 33 years. Psychiatric expertise was available for 13 participants, and indicated that 10 of these participants had below-average intelligence and 1 had above-average intelligence.

In all cases, the participants' co-offenders were spouses or lovers. One woman was involved, with her spouse, in a pedophilic network with 66 other people. The mean number of victims was 4 (range = 1-27), but fell to 2.5 when the participant in the pedophilic network was excluded. In 16 of the 17 cases, the victims were the participant's children; in the remaining case, it was her grandchildren. The co-offending spouse was the biological father of at least one of the victims in 10 cases, and the stepfather in the other 7 cases. All the victims were minors when the assaults began (data from records; mean age: a few months to 17 years). Although some assaults were isolated events, the mean offending period was 5.5 years, (range= 0- 11 years).

Materials

The data for this study were collected from open-ended interviews conducted between January and July 2013, and from correctional files. The interviews covered various aspects of the participants' lives, with a life course perspective. The initial instructions to the participants were open-ended ("I'm trying to get a picture of the story of your life, so starting with your childhood and go on up until today..."). When necessary, specific themes were suggested ("Could you talk a bit more about your childhood...").

Information on sociodemographic characteristics (prior relationships, civil status, number of children, schooling, professional training), criminal record (index offense, duration and date of sentence, juvenile and prior adult offenses, juvenile placements), and criminal history was obtained from the interview and correctional files. These files included police reports, witness statements, participants' statements at the time of their arrest and psychiatric reports.

During the interviews, participants talked freely about their lives in general, but few spontaneously talked about their sexual assaults. When the subject was broached by the interviewer (1st author), many refused to talk about it, began to cry, or only briefly described what they had done. For the most part, information on the women's involvement in the offences used to complete Phase 3 of the offense process was derived from cross-referencing interview material with correctional files information containing participants' initial statements. In case of differences between file information and interviews, the official file information was considered more valid and used in the analyses.

Procedure

Potential participants were approached by correctional employees in order to determine their desire to participate in the research. Those interested in participating subsequently met with the researcher, who informed them of the objectives of the study, the interview process, and the confidential and voluntary nature of their participation. All participants signed a consent form that also informed them of the option of withdrawing from the study at any time. No participant withdrew. The correctional files of 16 participants were consulted following the interviews; the file of one participant was unavailable at the time of data collection.

The interviews lasted 1-3 hours. Each interview was recorded and subsequently transcribed. In order to protect the identity of the participants, participants were assigned numbers—no names appeared on data collection forms, in the recordings, or in the transcripts.

Data analysis

The data from the interviews were analyzed using a grounded theory approach. This approach uses a constant comparative method: interviews were analyzed individually as they were conducted, then compared to each other. The method comprises three stages. First, each interview was examined and coded line by line. The coding allowed identification of key concepts, which were then grouped together into general categories (e.g., prior relationships, break-ups). The categories were then related to each other through schemata and grouped into temporal categories. For example, the general categories of family life, education, adolescent lifestyle, and traumatic events were grouped together to form a temporal category representing personal and social difficulties in childhood. In order to obtain a complete portrait of the life course of the participants, the correctional file data were cross-referenced with the interview data, especially for the development of Phase 3.

Results

Data from the 17 interviews and the correctional files was used to develop profiles of the participants' lives, as well as a descriptive model of the offense process that comprises three phases: childhood and adolescence; intimate relationships and marital and family lives with the co-offenders; and the descent into sexual offending.

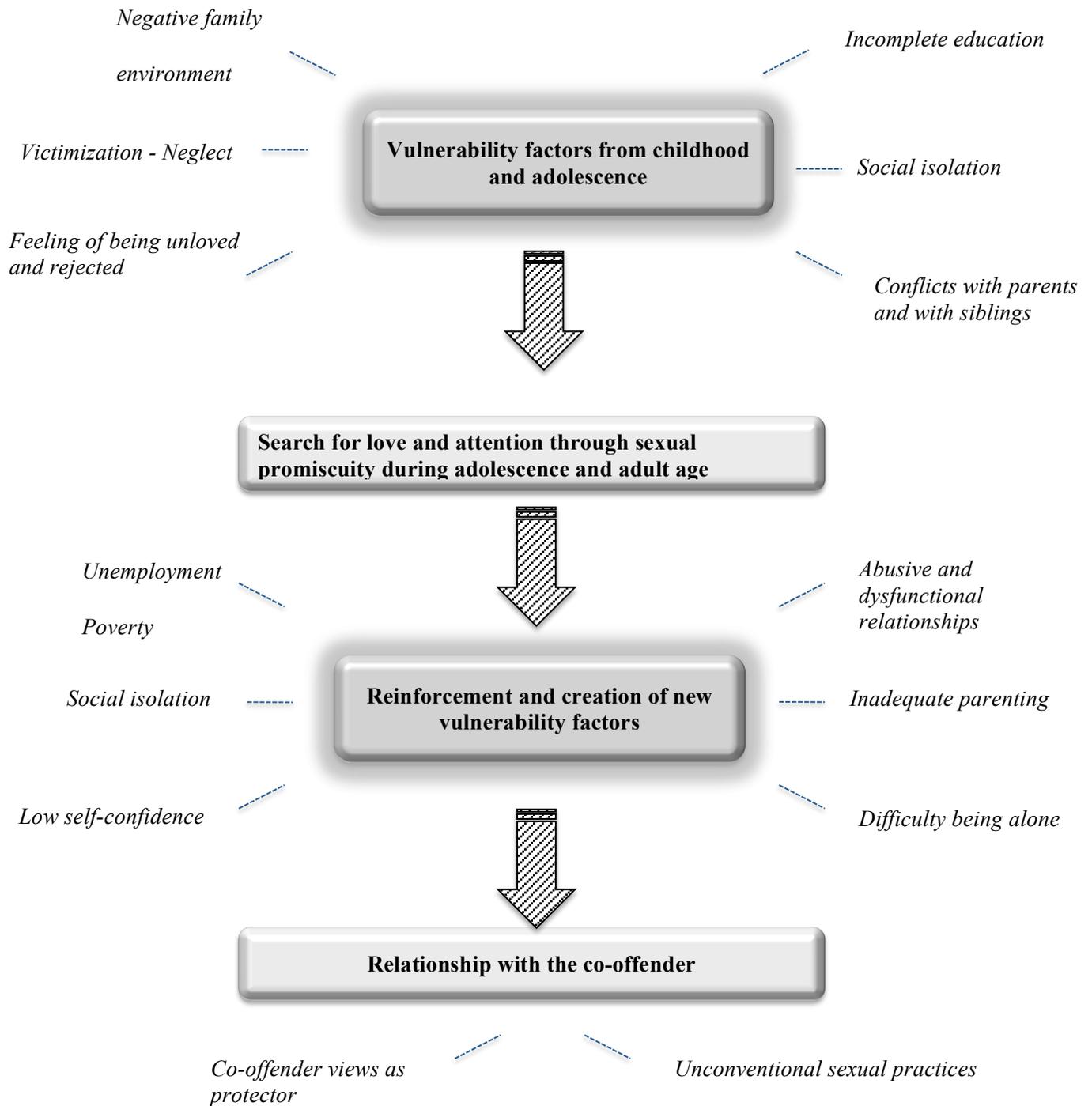
Phase 1: Childhood and adolescence

This first phase encompasses the offender's youth. Although happy and unhappy childhoods were reported by equal numbers of participants, the early years of the participants' lives typically were marked by at least one of the following: a negative family environment, incomplete education, an unconventional adolescent lifestyle, and traumatic events. These led to the development of emotional, personal, and social difficulties, illustrated in Figure 1, such as poor self-confidence, the pursuit of a protector, or feelings of being unloved.

Negative family environment

Most (n= 13) of the participants had been raised in a problematic and poor family environment. Their parents were often unskilled (n = 12) and sometimes alcoholic (n= 6). Home life was often described as unstable and violent (parental separation, repeated juvenile placements, parental conflict, parent-child conflict, etc.). Two thirds of participants reported an imbalance in parental discipline, often one severe and one lax parent. More than half of the participants had felt rejected by their parents at some point, and had turned towards a person they considered to be a 'protector' to obtain the love and attention they were not receiving from their parents and/or to avoid various members of their family. These 'protectors' were in various circumstances their grandparents, their own father, or a person outside the family. In interviews these participants talked about feeling unloved, isolated, or sources of

Figure 1: Background and vulnerability factors



embarrassment to their parents—especially to their mothers, with whom their relationship had been and continued to be difficult ($n = 8$). Four participants had been followed by social services as a result of their neglect and victimization. Four reported having been emotionally victimized, five physically victimized, and five sexually victimized. In most cases, the victimizer had been a family member (father, uncle). No participant had been sexually abused by her mother.

Education

Most participants had received only superficial and incomplete education. Only five had completed high school. Nine had been placed in specialized institutions for individuals with a handicap, mental deficit, or major educational or social problem. One third of participants reported having had problems in school, such as a lack of friends, being teased or bullied.

Adolescent lifestyle

Four adolescent lifestyles emerged from the interviews. Only two participants had led a conventional and uneventful adolescence and had been well socialized. Two others were little socialized due to their strict upbringing. Nine participants had led a marginal adolescence (pregnancy, flight, alcoholism, homelessness), while four others had sought love and attention through sexual promiscuity. This pattern can be seen as a continuity of their childhood, when these women had been looking for a protector to feel protected and loved. The women in this group reported having had many boyfriends and having begun sexual relations at an early age. For example, one participant reported that *“For me, to be loved, well I slept around... but you know, it didn’t make me like myself any the better and it didn’t make me any more loved (4)”*.

Eight participants mentioned having undergone significant or life-changing events such as the loss of a loved-one - sometimes the one they considered as their protector, a romantic break-up, juvenile placement, or rape during their adolescence. Five participants had been placed by social services or adopted.

Phase 2: Prior relationships, and relationship with co-offender

This phase, also illustrated in Figure 1, encompasses the participants' prior relationships, including that with their co-offending spouse. All these relationships exhibited common features that not only consolidated the participants' personal, emotional, and social difficulties, but also created new ones.

Prior relationships

In eight cases, the co-offender was the participant's first spouse. Nine participants had had at least one prior relationship in many cases long and serious, who had been problematic and included poverty, alcoholism, unemployment, social isolation, conjugal violence, and inadequate parenting practices. Despite the spouses' violence toward the participants' children, no participant reported ending a relationship out of concern for her children's welfare. (*"He came back and I took him back. After all, he was the father of my son... Was it really love? Maybe it was the fear of being alone... it was just being used to having him around."*) (4).

Following their break-ups, participants did not remain alone for long. They did not like being alone and rapidly embarked upon a new relationship. The nine participants who had had prior relationships reported having met their new spouse within a year of break-up. The previous romantic patterns repeated themselves, however, and their new relationships came to

resemble their previous ones (i.e., alcoholism, poverty, violence). These relationships appear to have exacerbated the personal, emotional, and social difficulties that had developed during the women's childhood, and, in particular, to have reinforced their isolation from supportive others while increasing contact with peers who share their same problems such as poverty or alcoholism.

Encountering the co-offender

All the participants were vulnerable when they met their co-offending spouse. The women reported problems such as poverty, loneliness, intense fatigue, feeling overwhelmed by the situation. The relationships with the co-offender became serious quickly and 13 couples produced children, 12 within the first two years of the relationship. Eight participants noted during the interviews that they had seen their spouse as a protector who would change their lives for the better. They thus clung to them as they had to their childhood protectors (*"He was someone who made me feel special... I said to myself, he's going to organize my life and I won't have to make any decisions."*) (1).

Dysfunction in the offending couple

No unexpectedly, the participants mostly met their co-offending spouses within their immediate social circle - through acquaintances or friends, or at bars or the workplace. The new couple exhibited the same dysfunctional features as the participant's prior relationships. All the households exhibited at least one of the following problems: poverty ($n = 17$), alcoholism (11 spouses and 5 participants), and physical or sexual violence ($n = 11$). Sixteen couples were unemployed or precariously employed, and received social assistance. Two thirds of the participants were socially isolated at the time of their offense, due to the couple's

lifestyle (poverty, alcoholism, violence, unemployment) or the spouse's control. Eight spouses had previous involvement with the criminal justice system. According to the participants, seven of these spouses had been convicted of prior sexual offenses, but only three participants had been aware of this fact prior to the index offense.

Six participants reported never having been victims of conjugal violence and having had a pleasant marital life with their co-offender. Two participants reported sporadic violence and nine others regular and severe violence. Three participants reported having been violent toward their spouse. Eight participants reported that their spouse had insulted, belittled or threatened them. Few participants reported a fulfilling marital sexual life. Eight participants reported coercive, violent, or degrading sexual relations. Some considered these a form of rape, while others considered these their conjugal duty. Seven participants described their spouse as sexually or romantically distant, which was a source of incomprehension and pain. Half the participants engaged in unconventional sexual practices with their co-offending spouse: swingers' clubs, sexual relations with strangers or with the spouse's friends, sexual relations in public toilets.

The data from the correctional files indicates that the participants' parenting had often been inadequate, and that the children of 12 participants had been victims of violence or negligence. Nine families had been followed by social services, and seven children had been placed outside the family. In ten families, the parents had engaged in inappropriate sexual behaviors such as viewing of pornographic films or having sexual relations in front of the children. During the interviews, half the 17 participants stated that they considered themselves good mothers; four considered their own suffering equivalent to that of their children, if not

worse (*"He gave them a spanking, you know, but the one who got most of the shots was me of course!"*) (7).

Five participants noted that they had wanted to leave their partner but had stayed out of fear of being alone or of the partner's violence (*"I wasn't sure of myself, so I was convinced that if I ended up on my own, I wouldn't be able to make it."*) (22).

Phase 3: Sexual assault

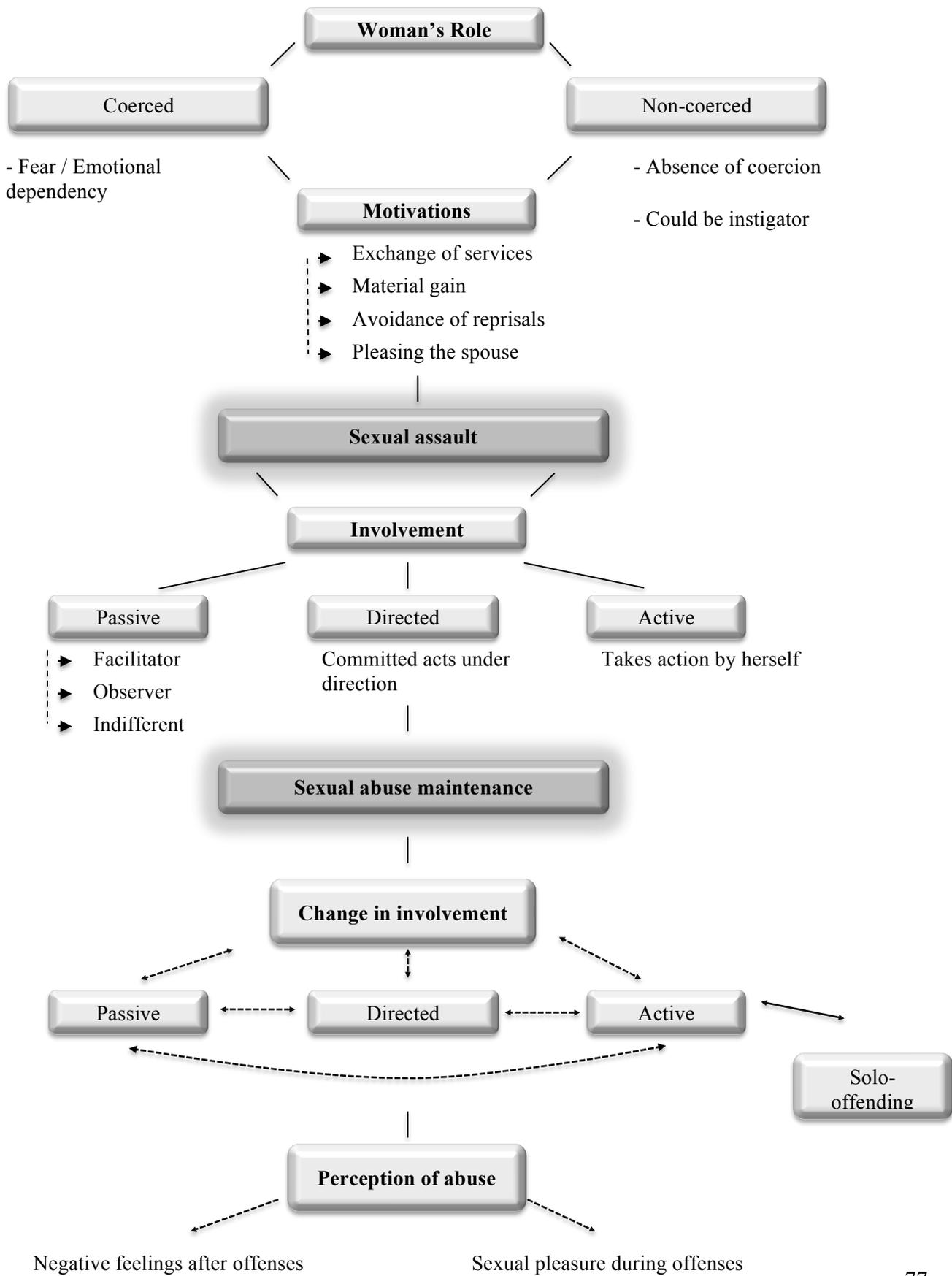
During the interviews, three participants were completely forthcoming and ten others somewhat forthcoming about their offenses. The development of this phase (see Figure 2) is thus based on the intersection of the participants' narratives and the content of their initial statements to the police and those from the victims and the co-offender.

Coercion

The information collected indicates that the co-offending spouse was the instigator of the assaults in 13 of the 17 cases. In the four other cases, the participants had suggested the assaults to their spouse; one of the four had already acted alone. It is important to note that instigating spouses had not necessarily coerced the participants into the offending behavior, and that the instigating participants had not necessarily been encouraged by spouses. For example, to obtain forgiveness for her infidelity and prevent her spouse from leaving her, one participant suggested to her spouse that they commit the sexual assault together.

The data indicate that among the 13 spouse-instigated offenses, six participants had offended on their own accord, while seven women had offended as a direct result of their spouse's coercion. Two of these participants acted out of fear of physical or sexual reprisals, reflecting the violent climate and progressive isolation established by the spouse. Three participants yielded to pressure from their spouse out of fear of being abandoned or rejected.

Figure 2: Sexual Assault



The final two were manipulated by their spouses, who led them to believe that the assaults were necessary to the survival of the family. In all seven of these cases, the woman was submissive to her spouse, who was head of the household. (*“Yes, I felt obliged... to get out of the mess we were in”*) (1).

Motivation

Analysis of the correctional files and interview material resulted in the identification of four motivations for the initial offense. However, this information was available for only nine participants. The first motivation ($n = 3$) was *pleasing the spouse* in order to avoid abandonment. By committing the assaults, the participants had hoped that their spouses would remain with them. For example, one participant explained that her spouse would not leave her as long as he could go on assaulting her daughter. The second motivation was *exchange of services* ($n = 2$). For example, one participant offered her spouse sexual access to her children in place of relations with her in order to resume sexual relations with him as no sexual contact had occurred for months. The third motivation ($n = 2$) was *avoidance of physical or sexual reprisals*. For example, a spouse threatened to prostitute the woman to his friends. The fourth motivation ($n = 2$) was *material gain* (money, food, furniture). For example, a woman helped her partner abuse her daughter in exchange for money – essentially she prostituted her to her partner.

Involvement

While all the participants had committed actual sexual acts on their victims (freely or under duress), their participation over the course of the offending period varied. Thus, three levels of involvement could be distinguished: *passive*, *directed*, and *active*. Coerced

participants tended to be *passive* or *directed*. Non-coerced women tended to be *directed* or *active* although some were sometimes *active*, sometimes *passive* (indifferent).

All participants seem to have been *passive* at some point during the offending period. In other words, they did not commit sexual acts every time the child was abused. Three of these women had initially been passive, remaining essentially observers of the assaults, before becoming subsequently directed. *Passive* involvement means that the woman was either a facilitator, an observer, or indifferent. Examples of facilitation were encouraging the children to go see the co-offender or convincing the children to participate in sexual acts. Observers were present during the assaults but did not participate in them. Indifferent participants continued their other activities as if nothing was going on. For example, one participant reported going to bed while her spouse woke her daughter to abuse her.

Fourteen participants had at one time or another been *directed* by their co-offenders during the offenses. Only four women had never been directed and were only passive or active. Being directed does not necessary mean that the woman was being coerced. Rather, in *directed* scenarios, the spouses directed which act would take place during the assaults. Interestingly, three of the four participants who had instigated assaults were *directed* during the actual assaults.

Active involvement means that the participants made their own sexual behavior choices during the assaults. Twelve participants had been *active* co-offenders, including one participant who had initially been coerced to participate by her spouse. Half of the *active* women acted alone after first having co-offended with their spouse, and two *active* women also instigated assaults with other co-offenders.

Three types of female co-offenders

Based on the coercion and implications levels, the data allowed the identification of three distinct types of female sexual co-offenders: subjugated, engaged, and diversified (see Table 1). Five participants were classified as *subjugated* female sexual co-offenders. These women were coerced by their spouses to participate in their initial assault, and always acted under duress. The coercion may have taken the form of threats or arisen from emotional dependence on the co-offending spouse. During the assaults, these female sexual co-offenders were passive or directed, depending on their spouse's direction. All these women expressed negative emotions after the assaults.

Six female sexual co-offenders were classified as *engaged*. One of these women had initially been coerced, but the coercive element eventually disappeared. Three others also engaged in solo offending. Engaged female sexual co-offenders were initially passive or directed but eventually became active. For example, one woman in this group sexually assaulted her daughter with her spouse, and subsequently prostituted her to other men.

Six female sexual co-offenders were classified as diversified: these women were both co- and solo offenders. The co-offending spouse had initially coerced two participants in this group. All the diversified female sexual co-offenders played active roles in their assaults at various times, and all were also solo offenders. Two were solely active, while the four others had also occasionally been directed or passive. This group includes four of the five participants whose file information indicated they had reported experiencing pleasure during their assaults.

Table 1: Three types of female co-offenders

| SUBJUGATED | ENGAGED | DIVERSIFIED |
|---|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • Coerced by co-offending spouse. • May suggest the assault. • Is passive or compliant. • Expresses negative emotions. | <ul style="list-style-type: none"> • May have been coerced by co-offending spouse in the past, but is no longer so. • May suggest the assault. • May initiate the assaults. | <ul style="list-style-type: none"> • Rarely coerced by co-offending spouse. • May suggest the assault. • Usually active, more rarely passive or compliant. • Acts alone. • Experiences pleasure during the assault. |

Perception of assaults

During the interviews, six participants reported having experienced negative emotions, such as disgust or shame, after the assaults. In their arrest statements, five participants stated that they had experienced pleasure during the assault. Eight participants stated that they hadn't realized what they were doing, and that this realization only began after their arrest or incarceration. Eight participants reported having perceived their victims' behavior as ambiguous. For example, one participant reported that the children laughed during the assaults

and two participants reported that their co-offenders treated the victims like lovers. Finally, three participants did not consider their acts to have been reprehensible, as they had been coerced by their spouse.

Discussion

This study was undertaken to examine the life trajectories of women who sexual co-offend with their spouse, and establish these women's offense process. The data collected from interviews, together with information obtained from correctional files, allowed the development of a model that describes the unique offending patterns of female sexual co-offenders. The first phase encompasses female sexual co-offenders early years, a period during which these women develop multiple emotional, personal, and social problems. The second phase encompasses the women's romantic history and their relationship with their co-offender, and is a period during which problems developed earlier become consolidated. The last phase encompasses the offense process and the commission of assaults.

Life courses

This study's findings on female sexual co-offenders early years (e.g. negative environment) are consistent with those reported elsewhere (Allen, 1991; DeCou et al., 2014; Johansson-Love & Fremouw, 2006; Lewis & Stanley, 2000). Additionally, the findings indicate the existence of maternal conflict, below-average intelligence, and emotional problems such as jealousy, the need to feel loved, and low self-confidence. While the prevalence of sexual victimization typically reported among female sexual offenders is in the range of 50-80% (e.g., DeCou et al., 2014; Lewis & Stanley, 2000; Saradjian, 1996), only 35% of the women in our sample had a history of sexual victimization. This rate is similar to

that reported by Gannon et al. (2008) and Wijkman, Bijleveld, and Hendriks (2011), and is higher than the rate of sexual victimization among women in the general population (18-20%) (Barth, Bermetz, Heim, Trelle, & Tonia, 2013).

Given their personal problems in general, and their emotional problems in particular, it is not surprising that female sexual co-offender report seeking attention and love. During adolescence, most developed an unhealthy pattern of seeking relationships, such as sexual promiscuity or the quest for a protector that they would repeat in adulthood. Furthermore, as they considered themselves incapable of being alone, these women tended to embark on an endless chain of romantic attachments. As reported elsewhere (e.g., Allenby, 2012; DeCou et al., 2014; Gannon et al., 2008), most of these relationships were abusive failures which only helped to consolidate the women's emotional and social problems.

When they met their co-offending spouse, the same pattern repeated itself—with the introduction of three new and important elements that distinguished the co-offending relationship from previous ones. First, female sexual co-offenders considered their spouses to be, finally, the protectors they were looking for, who will take care of them and change their lives. This element was a particularly striking feature of the narrative of most of the participants. Saradjian (1996) also noted this element in the female sexual co-offenders in her study.

Second, and perhaps precisely because of the importance they accorded to their new spouses, most of the female sexual co-offenders gave control of their lives to their spouses ($n=14$). As a result, they found themselves even more isolated and dependent on their partners than in previous relationships. Paradoxically, and in common with those in Saradjian's (1996) study, most of the female sexual co-offenders in our study had great difficulty recognizing this

aspect of their relationship with their co-offending spouse. Instead, they tended to accuse their spouses of having dominated them. However, our results indicate that while most women did not appear to realize the extent of their spouse's domination, four reported having submitted voluntarily. Generally, the co-offending spouse appears to have occupied such an important role in the female sexual co-offenders life that even support from social services agencies or loved ones was insufficient to help these women free themselves. It is important, however, to emphasize that a minority of participants were able to maintain some control over their lives ($n=3$). These women were not coerced by their spouse.

Third, in contrast with the women's previous intimate relationships, the offending couples tended to have unconventional sexual lives that included activities such as swingers' clubs, sexual relations with strangers or with the spouse's friends, or sexual relations in public places. Moreover, the female sexual co-offenders were willing participants in the unconventional practices in question. The exact role these sexual practices played in facilitating the offenses is unknown. It is possible that a woman's participation in unconventional sexual practices was no more than a reflection of her emotional dependence on her spouse. It is equally possible that the spouses' preferences offered her an opportunity to broaden her sexual horizons, which in turn led to a synergistic interest in unconventional sexuality, including sex with children. Our data were insufficient for further analysis of this phenomenon, but did strongly suggest that the combination of the elements discussed above was the basis for the sexual assaults against the couple's children.

Our results, like those reported elsewhere (McCarthy, 1986; Saradjian, 1996), indicate that female sexual co-offender find it difficult to prioritize the welfare of their children. For example, the women in this study who did not actively mistreat their children did let their

spouses do so. Perhaps more importantly for the understanding of the context of the sexual assaults, the women in our study tended to consider their own interests to be as important as their children's, and to not consider their children's welfare to be their responsibility. For example, one third of the female sexual co-offender reported having felt jealous of their spouse's attention—including sexual attention—to their daughters. Furthermore, they sometimes felt as if they had been victimized by their spouse's violence at least as much as their children. These dynamics set the stage for an incestuous family climate on the part of the spouse which was unopposed by the women.

Offense process

Our analysis showed that the co-offending spouses in our study, like those in other studies (e.g., Faller, 1987; Mathews et al., 1989), were usually the instigators of the initial co-offending assault. Our results, however, indicate that the spouse did not necessarily coerce the women to participate. Among the 13 cases of male-instigated offending, 41% ($n=7$) of the women had clearly been emotionally or physically coerced to commit sexual assault, but for the other 35% ($n=6$) no coercive tactics on the part of the spouse were identified. The group of non-coerced female sexual co-offender includes three of the four women who had instigated the assaults. It also included three of the women who also became solo offenders.

Motivation

Four main motivations for the offending behavior were established: self-protection, pleasing the spouse in order to keep him in the relationship, exchange of services, and material gain. Two of these motivations, emotional dependence on a spouse and the fear of physical or sexual reprisals, were spouse-focused and the direct results of coercion; this is consistent with

other reports (DeCou et al., 2014; Faller, 1987; Davin et al., 1999). Evidence of this coercion emerged when the women invoked their need to please their spouse or the need to protect themselves physically as the reasons for their sexual assaults. The other two motivations, exchange of services and material gain, appear to reflect instead a focus on the woman's own interest. Within this context, the women did not hesitate to use their children as bargaining chips, since, and as discussed above, they were unconcerned with their welfare. This finding suggests the presence of narcissism or antisociality among these women.

In interviews, none of the women reported obtaining any sexual gratification from their assaults. In contrast, file information indicated that five of them had previously admitted experiencing gratification. It is unknown, however, whether this sexual gratification acted as motivation for initial involvement in the offenses or whether it developed as the assaults progressed. Cortoni and Gannon (in press), on the basis of Basson's (2000) model of female sexual excitation, hypothesized that the initial motivation for sexual assault in women may be largely nonsexual, but that sexual gratification would eventually develop and even drive the offending behavior as the series of assaults progresses. The development of a sexual motivation over the course of the assaults could thus explain why some female sexual co-offenders continue to offend, sometimes alone, or become more active participants in the assaults. The findings from DeCou et al. (2014) provide some support for this position; these authors found that some women became aroused at the idea of pleasing their spouse during the assaults. The data, however, are still inadequate for a complete investigation of this hypothesis, which merits further research.

Involvement level

In studies to date, female sexual co-offenders have been classified as either *coerced* or *accompanied* (Mathews et al., 1989; Gannon et al., 2008, 2013), but there have been no suggestion that the degree of coercion could vary from assault to assault. Our results clearly indicate that some initially coerced women ($n=3$) continued to offend with her partner in the absence of coercion: they acted freely, playing a more active role in the assaults and sometimes even offended on their own ($n=2$). This indicates variable levels of involvement in the individual assaults over the course offending.

Three levels of involvement in the sexual assaults were identified. The passive woman is an observer, indifferent, or a facilitator. All the women had been passive at some time during the offending period. The directed woman performs the acts requested by the spouse. Fourteen women had been directed at some time during the offending period. The active woman initiates the sexually offending acts. Twelve women had been active at some point during the offending. Of these, two were essentially always active; they have never been directed and were rarely passive. When they were passive, they were indifferent and left their co-offender abusing alone the children. These two women had been instigators of the abuse.

Most female sexual co-offenders demonstrated at least two real levels of involvement. Not surprisingly, the initially coerced women were, for the most part, passive or directed. Over time, however, three of these coerced women became active offenders. In contrast, the non-coerced women tended to be directed or active, although they were also at times passive. Finally, and independently of the initial level of coercion, half of the active women also engaged in solo offending. This result indicates that coercion does not preclude “graduation” to active co-offending as well as solo offending.

The change in involvement demonstrates that sexual offending by a woman in company of her spouse evolves over the series of assaults. Mathews et al. (1989) suggested that the motivations for offending among female sexual offenders could vary from assault to assault, which could well have been the case for the female sexual co-offenders in our study. Unfortunately, the data were inadequate to investigate this hypothesis. Future research is required to elucidate the differences between the elements that relate to the initial offending and those that contribute to its maintenance.

Three types of female co-offenders

Although it was not an objective of this study, our results permitted the identification of three types of female sexual co-offenders: *subjugated*, *engaged*, and *diversified*. Each type accounted for one third of the sample. *Subjugated* female sexual co-offenders always offended as a result of coercion by their co-offender but did not seem to approve the assaults. In contrast to the majority of the two other types of female sexual co-offenders, the subjugated women expressed more negative emotions, such as shame and disgust, in connection with their assaults. It is thus highly likely that these women would not have engaged in the sexual offending behavior had they not met their co-offender.

The majority of *engaged* female sexual co-offenders were non-coerced. All the women in this group demonstrated *active* involvement, but none became a solo offender. There are two possible explanations for the absence of solo offending in this group. The first is that these women simply prefer co-offending. These women, who were already leading an unconventional marital sexual life and considered their children their equals, would presumably have had no objection to integrating their children into their sexual games. However, as they had no particular interest in children or in non-marital sexual relations, they

would not have an interest in solo sexual activity with children. The second possible explanation is that these female sexual co-offenders would have liked to offend on their own but were incapable of justifying it to themselves. In the context of co-offending, the spouse's offending behavior was a form of approval for the expression of their own sexual interests. More research is needed to examine this category of women and test these hypotheses.

Finally, *diversified* female sexual co-offenders were *active* co-offenders, but in contrast to *engaged* women, they also offended on their own. This evolution to solo offending has been noted in several studies (Heil et al., 2010; Kalders et al., 1997; Saradjian, 1996), but is absent from Gannon et al.'s (2008, 2013) and DeCou et al.'s (2014) models. This group comprised six women, two of whom were coerced prior to engaging in solo offending. It is possible that these women eventually came to find the assaults attractive, either in terms of sexual gratification (four of the female sexual co-offenders reported experiencing pleasure during the assault) or emotional fulfillment. Our results do not allow a clear conclusion to be drawn here, and future research should focus on the reasons why some female sexual co-offenders become also solo offenders.

Limitations and conclusion

Our study's greatest weakness is its small sample size. In addition, while the interviews provided ample data for the establishment of the participants' life courses, they were notably less useful for the characterization of their offense process; for this reason, it was necessary to resort to correctional files. Further research is necessary to verify the validity of the model proposed here and the hypotheses suggested by our results.

This study has shed light on the specific life courses and pathways to offending female sexual co-offenders. Our results identified motivations and features unique to the offending

patterns of female sexual co-offenders. In particular, this study has demonstrated that these women's involvement in sexual assault is variable in that they play different roles at different times. In addition, it has demonstrated that the coercive basis for female sexual co-offending changes over time; this calls into question the value of classifications based on the simple presence or absence of coercion during the initial sexual assault. Finally, while women who offend together with their spouse are generally considered a homogenous group, our study reveals the presence of sub-groups with different roles and motivations. This knowledge provides new avenues for the development of effective assessment and intervention strategies with female sexual offenders.

CONCLUSION

Jusqu'à présent aucune étude n'avait été réalisée sur les trajectoires de vie des femmes qui agressent sexuellement avec leur conjoint. La présente recherche avait pour objectif de remédier à cette absence en établissant un processus de leur passage à l'acte, en étudiant l'impact des trajectoires de vie des co-délinquantes sur ce processus et en observant les différences entre les femmes qui agressent strictement en co-délinquance et celles qui agressent ensuite seules. Plus spécifiquement, notre étude avait pour but d'approfondir les connaissances sur les trajectoires de vie des femmes qui se retrouvent dans un couple co-agresseur sexuel, sur la relation et interactions entre la femme et son conjoint co-agresseur et sur le rôle de la femme dans la commission d'actes d'agression sexuelle en couple.

La présente étude a d'abord permis de confirmer les données des recherches antérieures quant aux trajectoires de vie dysfonctionnelles des co-délinquantes. De nombreuses similitudes ont été notées entre la jeunesse et les historiques sentimentaux des co-délinquantes et celles qui ressortent de la littérature sur les délinquantes sexuelles générales (ex : environnement négatif, victimisation au cours de l'enfance et à l'âge adulte, pauvreté des relations sociales, maltraitance envers les enfants; Johansson-Love et Fremouw, 2006; Lewis et Stanley, 2000; Saradjian, 1996). En revanche, environ un tiers des délinquantes de notre échantillon rapportaient avoir fait l'objet de violences sexuelles, un taux plus haut que celui que l'on retrouve dans la population générale (Barth, Bermetz, Heim, Trelle et Tonia, 2013) mais plus bas que chez les délinquantes sexuelles générales (Lewis et Stanley, 2000; Saradjian, 1996).

Plusieurs points importants issus de nos données nécessitent toutefois d'être soulignés et doivent être approfondis par de futures recherches. Premièrement, un conflit important a été

noté entre la femme et sa mère, qui se sent malaimée ou délaissée par cette figure maternelle. Plusieurs études avaient souligné l'importance du lien maternel sur les conséquences de victimisations sexuelles chez l'enfant (Colarossi et Eccles, 2003; Romans, Martin, Anderson, O'Shea, et Mullen, 1995). Par exemple, Everson et al. (1989) ont montré que le manque de soutien de la mère à l'enfant ayant vécu une agression sexuelle était associé à de plus grandes difficultés psychologiques. Sans qu'il ne soit question de victimisation quelconque, Barnes et Farrell (1992) ont souligné que le support maternel avait un impact sur la déviance des filles. Il est donc possible, que la figure maternelle lacunaire de la femme et leur lien difficile puisse avoir une incidence sur son parcours de vie.

Deuxièmement, les agressions sexuelles vécues par nos femmes au cours de leur enfance n'ont jamais été rapportées. Les données suggèrent que cette situation a entraîné une confusion chez les co-délinquantes quant à leur propre responsabilité dans les agressions. La femme a pu ne pas comprendre qu'elle était l'auteur de faits répréhensibles et que ses enfants en étaient les victimes, puisque ces statuts d'agresseur et de victime n'ont jamais été reconnus dans sa propre situation de victimisation sexuelle. Sans aller jusqu'à affirmer que si les femmes avaient été reconnues comme victime d'actes sexuels elles n'auraient pas posé d'actes sexuels avec leur conjoint, il est néanmoins possible de penser que cette reconnaissance aurait pu avoir un impact sur leur trajectoire et sur leur délinquance. Si elles avaient été reconnues comme victimes d'agressions sexuelles, les femmes auraient par exemple pu bénéficier d'un soutien social et psychologique. Ensuite, une condamnation juridique des abus dont elles ont été victimes aurait pu leur montrer que les agressions sont des actes répréhensibles, ce dont plusieurs femmes n'ont pas semblé se rendre compte. De futures recherches devraient se

pencher sur ce point et chercher à établir le lien entre la reconnaissance ou le non report d'un abus et le futur comportement délinquant.

Troisièmement, il a été possible de remarquer que de nombreuses femmes avaient eu un enfant à un jeune âge (moyenne : 22 ans) ou/et dès les premiers mois de vie commune avec leur conjoint. Ces données sont concordantes avec les études existantes. Au sein de l'étude de Nathan et Ward (2002), et bien que leur échantillon ne soit composé que de douze femmes, dix avaient eu leur premier enfant avant l'âge de vingt ans, alors que la moyenne d'âge du premier enfant chez la population générale est de 28 ans (INSEE, 2010). De même, Stier, Leventhal, Berg, Johnson et Mezger (1993) suggèrent que plus une jeune fille devient mère jeune, plus le risque d'agression physique, sexuelle ou de négligence sur l'enfant augmente. Au sein de leur échantillon 12,8% des 219 enfants nées d'une mineure de 18 ans avaient été victimes de maltraitances contre 6,4% des 219 enfants dont la mère était plus âgée. Le Service National d'Accueil Téléphonique pour l'Enfance Maltraitée (SNATEM, 1999) a par ailleurs identifié l'âge de la mère comme un facteur de risque dans le cadre des agressions intrafamiliales. Toutefois, ce service ne précise pas si l'auteur de l'agression est alors le père ou la mère. Plusieurs études ont souligné que le risque d'être mère à un plus jeune âge résulterait de la victimisation sexuelle au cours de l'enfance en combinaison de l'environnement négatif dans lesquels ces femmes ont grandi (DiLillo, 2001; Mullen, Martin, Anderson, Romans et Herbison, 1994; Widom et Kuhns, 1996). L'âge des délinquantes sexuelles à leur premier enfant pourrait donc être un élément important à prendre en considération dans un cadre préventif, mais les recherches restent néanmoins trop peu nombreuses sur le sujet pour permettre de porter des conclusions définitives sur le rôle joué

par la maternité précoce sur les abus sexuels et il conviendrait d'effectuer des recherches plus approfondies sur ce sujet.

Enfin, dès l'enfance et en raison du rejet que la femme semble ressentir de la part de ses parents, elle se met à la recherche d'une personne qui pourra lui apporter amour et attention. Cette quête la conduira de relations dysfonctionnelles (ex : violences conjugales, alcoolisme, isolement social, pauvreté) en relations dysfonctionnelles, le même pattern se répétant. Les femmes se trouvent souvent dans un état de dépendance affective vis à vis de leur conjoint. Elles priorisent leur couple à leur enfant, qu'elles ne considèrent pas comme une personne dont elles doivent s'occuper. Cet état de dépendance entrainera plusieurs femmes à poser des gestes sexuels en compagnie de leur conjoint. Il serait intéressant pour la recherche d'explorer les conséquences liées à l'état de dépendance affective des femmes envers leurs différents conjoints et d'élaborer en conséquent des programmes de prévention pour ces femmes.

Processus de passage à l'acte

Notre recherche a également permis la mise en lumière d'un processus de passage à l'acte des co-délinquantes complexe et apporte des connaissances nouvelles importantes. Ce processus confirme que les hommes sont majoritairement à l'origine des abus dans le cadre des délinquances hétérosexuelles et qu'il y a autant de co-délinquantes contraintes et accompagnantes. Ainsi, plusieurs femmes agressent sexuellement de leur plein gré suite à la suggestion de leur conjoint. Il n'est donc plus possible de prétendre que les femmes qui agressent avec leur conjoint sont majoritairement forcées à agresser. La présente étude a également permis de mettre en lumière quatre motivations qui n'avaient pas toutes étaient

identifiées par les études existantes : l'échange de services (l'homme rend un service à la femme en échange des agressions), l'attrait matériel (financier ou matériel), se protéger (de menaces de violences physiques ou sexuelles) et faire plaisir au conjoint (la femme accepte les agressions pour que le conjoint ne la quitte pas). De plus, alors que peu d'études s'étaient penchées sur la place de la femme dans le déroulement des agressions, nous avons pu déceler trois niveaux d'implication. La femme passive peut faciliter les abus, les observer ou y être indifférente. La femme dirigée pose les gestes d'agression dictés par son conjoint. Enfin, la femme active agit sans directives et pose d'elle-même des gestes sexuels.

En outre, un point important est ressorti des données de notre étude. Il est en effet apparu que les co-délinquantes pouvaient agresser à des niveaux différents selon les agressions, que leur niveau de coercition variait et que certaines d'entre elles agressaient également en solitaires après avoir d'abord agit avec leur conjoint. Nos résultats ont ainsi démontré que le cycle de la délinquance sexuelle des co-délinquantes pouvait varier et se modifier au fil du temps, ce que les recherches passées n'avaient pas toujours semblé prendre en compte. Ces études n'identifient en effet que la motivation, le niveau d'implication et le niveau de coercition lors de l'abus initial.

Identification de trois types de co-délinquantes

De ce fait, alors que les co-délinquantes étaient jusqu'à présent uniquement distinguées selon leur niveau de coercition au cours de leur première agression, la présente étude a montré qu'il était en réalité nécessaire de prendre en compte les modifications de leur délinquance pour établir des catégories valables et représentatives de cette population. Sur la base de ce postulat

et bien que ceci n'était pas un objectif initial de notre étude, nous avons établi trois types de co-délinquantes sexuelles (les femmes assujetties, les femmes engagées et les femmes diversifiées). Ces trois catégories ont émergé en tenant compte des variations du niveau d'implication et du niveau de coercition des femmes tout au long des agressions. Bien que nécessitant des recherches plus approfondies, la distinction entre ces trois catégories de co-délinquantes est importante pour les cliniciens et les chercheurs qui devront prendre en compte les différences de chacun de ces groupes de femmes pour mieux comprendre leur délinquance et fournir une intervention appropriée à leurs besoins.

La présente recherche a donc permis de mettre en lumière des données nouvelles relatives aux trajectoires de vie des co-délinquantes sexuelles, à leur processus de leur passage à l'acte et à l'évolution de leur délinquance. Malgré l'apport de notre étude à la recherche, les chercheurs doivent approfondir les connaissances sur ces femmes et notamment explorer les changements dans leur délinquance. Il sera ainsi possible de pouvoir mettre en place des programmes de prévention et d'intervention pour cette population si particulière.

RÉFÉRENCES

- Abel, G. G., Barlow, D. H., Blanchard, E. B., et Guild, D. (1977). The components of rapists' sexual arousal. *Archives of General Psychiatry*, 34, 895.
- Allen, C. M. (1991). *Women and men who sexually abuse children: A comparative analysis*. Orwell, VT: Safer Society Press.
- Allenby, K., Taylor, K., Cossette, M. et Fortin, D. (2012). Profil des femmes qui commettent des agressions sexuelles. *Service correctionnel du Canada*.
- Amir, M. (1971). *Patterns in forcible rape*. Chicago, IL: University of Chicago Press.
- Asberg, K., et Renk, K. (2012). Substance use coping as a mediator of the relationship between trauma symptoms and substance use consequences among incarcerated females with childhood sexual abuse histories. *Substance use & misuse*, 47, 799-808.
- Atkinson, J. L. (1996). Female sex offenders: A literature review. *Forum on Corrections Research*, 8, 39–42
- Bader, S. M., Scalora, M. J., Casady, T., et Black, S. (2008). Female sexual abuse and criminal justice intervention: A comparison of child protective service and criminal justice samples. *Child Abuse & Neglect*, 32, 111–119.
- Banning, A. (1989). Mother-son incest: Confronting a prejudice. *Child Abuse & Neglect*, 13, 563-570.
- Barnes, G. M., et Farrell, M. P. (1992). Parental support and control as predictors of adolescent drinking, delinquency, and related problem behaviors. *Journal of Marriage and the Family*, 763-776.
- Barth, J., Bermetz, L., Heim, E., Trelle, S., et Tonia, T. (2013). The current prevalence of child sexual abuse worldwide: A systematic review and meta-analysis. *International Journal of Public Health*, 58, 469-483.

- Basson, R. (2000). The female sexual response: A different model. *Journal of Sex and Marital Therapy*, 26, 51-65.
- Becker H. S., (2002), *Les ficelles du métier - Comment conduire sa recherche en sciences sociales*. Paris, France : La Découverte.
- Bunting, L. (2007). Dealing with a problem that doesn't exist? Professional responses to female perpetrated child sexual abuse. *Child Abuse Review*, 16, 252-267.
- Campbell, A. (1984). Girl's Talk: The Social Representation of Aggression by Female Gang Members. *Criminal Justice and Behavior*, 1, 139-156
- Claude A. (2000). Psychopathologie des femmes abuseuses sexuelles. Dans A. Ciavaldini et CL. Balier. (Eds.), *Pratiques en psychothérapie*. (pp.59-65). Paris, France : Edition : Masson.
- Colarossi, L. G., et Eccles, J. S. (2003). Differential effects of support providers on adolescents' mental health. *Social Work Research*, 27, 19-30.
- Cortoni, F. (2009). Violence and Women Offenders. Dans J. Barker (Ed.). *Women and the Criminal Justice System : A Canadian Perspective* (pp. 175-199). Toronto : Emond Montgomery.
- Cortoni, F., & Gannon, T. A. (2013). What works with female sexual offenders. Dans Craig, L., Dixon, L., & Gannon, T. A. (Eds), *What works in offender rehabilitation: An evidence based approach to assessment and treatment* (pp. 271-284). Chichester, UK: Wiley-Blackwell.
- Cortoni, F., Hanson, R.K., et Coache, M.E. (2009). Les délinquantes sexuelles: Prévalence et récidive [Female sexual offenders: Prevalence and recidivism]. *Revue internationale de criminologie et de police technique et scientifique*, LXII, 319-336

- Davin, P. A., Hislop, J. C., et Dunbar, T. (1999). *Female sexual abusers: Three views*. Brandon, VT : Safer Society Press.
- De Gaulejac, V. (1997). Psychosociologie et sociologie clinique. *L'aventure Psychosociologique*, 157-69.
- DeCou, C.R, Cole, T.T., Rowland, S.E., Kaplan, S.P., et Lynch, S.M. (2014). An Ecological Process Model of Female Sex Offending The Role of Victimization, Psychological Distress, and Life Stressors. *Sexual Abuse: a Journal of Research and Treatment*. DOI: 1079063214556359.
- Denov, M. S. (2001). Culture of Denial: Exploring Professional Perspectives on Female Sex Offending. *Canadian Journal of Criminology*, 43, 303-329.
- Denov MS. (2003a). The Myth of Innocence: Sexual Scripts and the Recognition of Child Sexual Abuse by Female Perpetrators. *The Journal of Sex Research*. 40, 303–314
- Denov MS. (2003b). ‘To a safer place’: Victims of sexual abuse by females and their disclosures to professionals. *Child Abuse & Neglect*. 27, 47-61.
- Denov MS. (2004a). *Perspectives on Female Sex Offending: A Culture of Denial*. Ashgate: Aldershot.
- Denov, M. S. (2004b). The Long-Term Effects of Child Sexual Abuse by Female Perpetrators A Qualitative Study of Male and Female Victims. *Journal of Interpersonal Violence*, 19, 1137-1156.
- Denov, M., et Cortoni, F. (2006). Adult female sex offenders. Dans C. Hilarski et J. Wodarski. *Comprehensive mental health practice with sex offenders and their families*. (pp.71- 99). New York: Haworth Press.

- Denzin, N. K., et Lincoln, Y S. (1994). Introduction: Entering the field of qualitative research. Dans N. K. Denzin et Y. S Lincoln. (Eds.), *Handbook of qualitative research*. (pp.1-17). Thousand Oaks, CA: Sage.
- Deschacht J.M., et Genuit P. (2000). Femmes agresseuses sexuelles en France. Dans A. Ciavaldini et C. Balier (Eds.), *Agressions sexuelles : pathologies, suivis thérapeutiques et cadre judiciaire*. (pp.47-57). Paris, France : Masson.
- Eldridge, H. J., Elliott, I. A., et Ashfield, S. (2009). Assessment of women who sexually abuse children. *Complete guide to sexual abuse assessments (2nd edition)*. Dorset, UK: Russell House.
- Elliott, D. M. (1994). Assessing adult victims of interpersonal violence. Dans J. Briere (Ed.), *Assessing and treating victims of violence*. (4–16). San Francisco: Jossey-Bass.
- Eversorn, M. D., Hunter, W. M., Runyon, D. K., Edelsohn, G. A., et Coulter, M. L. (1989). Maternal support following disclosure of incest. *American journal of Orthopsychiatry*, 59, 197.
- Faller , K.C. (1987). Women Who Sexually Abuse Children, *Violence and Victims*, 2, 263-276.
- Faller, K.C. (1995). A clinical sample of women who have sexually abused children. *Journal of Child Sexual Abuse*, 4, 13-30.
- Fazel, S., Sjöstedt, G., Grann, M., et Långström, N. (2010). Sexual offending in women and psychiatric disorder: A national case–control study. *Archives of sexual behavior*, 39, 161-167.
- Ferguson, C. J., et Cricket Meehan, D. (2005). An analysis of females convicted of sex crimes in the state of Florida. *Journal of Child Sexual Abuse*, 14, 75–89.

- Finkelhor, D., Williams, L. M., Burns, N., et Kalinowski, M. (1988). *Nursery crimes: Sexual abuse in day care*. Sage Publications, Inc.
- Finkelhor, D., et Russell, D. (1984). Women as perpetrators of sexual abuse: Review of the evidence. Dans D. Finkelhor (Ed), *Child sexual abuse: New theory and research*. (pp.171-187). New York: Free Press.
- Ford, H. (2006). *Women who sexually abuse children*. Chichester, England: John Wiley & Sons.
- Fournier, M., Cousineau, M.M., et Hamel, S. (2004). La victimisation : un aspect marquant de l'expérience des jeunes filles dans les gangs. *Criminologie*, 37, 149-166.
- Freund, K., Heasman, G. A., et Roper, V. (1982). Results of the Main Studies on Sexual Offences Against Children and Pubescents (A Review). *Canadian Journal of Criminology*, 24, 387.
- Fromuth, M. E., et Conn, V. E. (1997). Hidden Perpetrators Sexual Molestation in a Nonclinical Sample of College Women. *Journal of Interpersonal Violence*, 12, 456-465.
- Gannon, T.A., et Rose, M.R. (2009). Offense-Related Interpretative Bias in Female Child Molesters : A Preliminary Study. *Sexual Abuse: A Journal of Research and Treatment*, 21, 194-207.
- Gannon, T.A et Cortoni, F. (2010). *Female sexual offenders: Theory, assessment, and treatment*. Chichester, UK: Wiley-Blackwell.
- Gannon, T.A., Rose, M.R., et Ward, T. (2008). A descriptive model of the offense process for female sexual offenders. *Sexual Abuse: A Journal of Research and Treatment*, 20, 352-374.

- Gannon, T., Waugh, G., Taylor, K., Blanchette, K., O'Connor, A., Blake, E., et Ciardha, C. Ó. (2014). Women who sexually offend display three main offense styles: a re-examination of the Descriptive Model of Female Sexual Offending. *Sexual Abuse: a Journal of Research and Treatment*, 26, 207-224.
- Gaulejac (de), V. (1987). *La névrose de classe : trajectoire sociale et conflits d'identité*. Paris, France : Hommes et Groupes.
- Grayston, A.D., et DeLuca, R.V. (1999). Female perpetrators of child sexual abuse: a review of the clinical and empirical literature. *Aggression and Violent Behavior*, 4, 93-106.
- Green, A. H., et Kaplan, M. S. (1994). Psychiatric impairment and childhood victimization experiences in female child molesters. *Journal of the American Academy of Child and Adolescent Psychiatry*, 33, 954–961.
- Groth, A. N. (1979). Sexual trauma in the life histories of rapists and child molesters. *Victimology*, 4, 10–16.
- Harris, A. H. (2010). Theories of female sexual offending. Dans T. A. Gannon et F. Cortoni (Eds.), *Female Sexual Offenders: Theory, assessment, and treatment*, (pp.31-51). Chichester, UK: Wiley- Blackwell.
- Heil, P., Simons, D., et Burton, D. (2010). Using the Polygraph with Female Sexual Offenders. Dans T. A. Gannon et F. Cortoni (Eds.), *Female Sexual Offenders: Theory, assessment, and treatment*. (pp.143-160). Chichester, UK: Wiley- Blackwell.
- Hendriks, J., et Bijleveld, C. C. J. H. (2004). Juvenile sexual delinquents: Contrasting child abusers with peer abusers. *Criminal Behaviour and Mental Health*, 14, 238-250.

- Hennebo, N. (2009). *Guide du bon usage de l'analyse par théorisation ancrée par les étudiants en médecine*. Consulté le 10 avril 2012 à : <http://www.theorisationancree.fr/Guide11.pdf>
- Hetherington, J. (1999). The idealization of women: Its role in the minimization of child sexual abuse by females. *Child Abuse & Neglect*, 23, 161–174.
- Hetherington, J., et Beardsall, L. (1998). Decisions and attitudes concerning child sexual abuse: Does the gender of the perpetrator make a difference to child protection professionals ?. *Child abuse & neglect*, 22, 1265-1283.
- Himelein, M. J., et McElrath, J. A. V. (1996). Resilient child sexual abuse survivors: Cognitive coping and illusion. *Child abuse & neglect*, 20, 747-758.
- Houle, G. (1987). Le sens commun comme forme de connaissance : de l'analyse clinique en sociologie. *Sociologie et sociétés*, 19, 77-87.
- INSEE (2010). *Un premier enfant à 28 ans*. Consulté le 6 juin 2012 à : http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=ip1419
- Johansson-Love, J., et Fremouw, W. (2006). A critique of the female sexual perpetrator research. *Aggression and Violent Behavior*, 11, 12-26.
- Johansson-Love, J., et Fremouw, W. (2009). Female sex offenders: A controlled comparison of offender and victim/crime characteristics. *Journal of Family Violence*, 24, 367-376.
- Kalders, A., Inkster, H., et Britt, E. (1997). Females who offend sexually against children. *New Zealand Journal of Sexual Aggression*, 3, 15-29.
- Kaplan, M. S., et Green, A. (1995). Incarcerated female sexual offenders: A comparison of sexual histories with eleven female nonsexual offenders. *Sexual Abuse: A Journal of Research and Treatment*, 7, 287-300.

- Lawson, L. (2008). Female sex offenders' relationship experiences. *Violence and victims*, 23, 331.
- Le Blanc, M., et Loeber, R. (1998). Developmental Criminology Updated. *Crime and Justice*, 23, 115-198.
- Lewis, C. F., et Stanley, C. R. (2000). Women accused of sexual offenses. *Behavioral Sciences and the Law*, 18, 73–81.
- Lindsay, W.R., Carson, D., Holland, A.J, Michie, A.M, Taylor, J.L, Bambrick, M., O'Brien, G., Wheeler, J., et Steptoe, L. (2012). A Comparison of Sex Offenders and Other Types of Offenders Referred to Intellectual Disability Forensic Services. *Psychiatry, Psychology and Law*, 19, 566-576.
- Marshall, W. L., & Barbaree, H. E. (1990). An integrated theory of sexual offending. Dans W. L. Marshall, D. R. Laws, & H. E. Barbaree (Eds.), *Handbook of sexual assault: Issues, theories and treatment of the offender* (pp. 363-385). New York: Plenum.
- Mathews, R., Matthews, J. K., et Speltz, K. (1989). *Female sexual offenders: An exploratory study*. Orwell, VT: Safer Society Press.
- Mathis, J. L. (1972). *Clear thinking about sexual deviation*. Chicago: Nelson Hall.
- McCarty, L. M. (1985). Mother-child incest: characteristics of the offender. *Child Welfare*, 65, 447-458.
- Merton, R. K. (1965). Structure sociale, anomie et déviance. *Éléments de théorie et de méthode sociologiques*. Paris, France : Plon.
- Miccio-Fonseca, L.C. (2000). Adult and adolescent female sex offenders: Experiences compared to other female and male sex offenders. *Journal of Psychology & Human Sexuality*, 11, 75-88.

- Michelat, G. (1975). Sur l'entretien de l'entretien non directif en sociologie. *Revue française de sociologie*, 16, 229-247.
- Mullen, P. E., Martin, J. L., Anderson, J. C., Romans, S. E., et Herbison, G. P. (1994). The effect of child sexual abuse on social, interpersonal, and sexual function in adult life. *British Journal of Psychiatry*, 165, 35-47.
- Muskens, M., Bogaerts, S., van Casteren, M., et Labrijn, S. (2011). Adult female sexual offending: A comparison between co-offenders and solo offenders in a Dutch sample. *Journal of Sexual Aggression*, 17, 46-60.
- Moffitt, T. E. (1993). "Adolescence-limited" and "life-course-persistent" antisocial behavior: A developmental taxonomy. *Psychological Review*, 100, 674-701.
- Nathan, P., et Ward, T. (2002). Female sex offenders: Clinical and demographic features. *Journal of Sexual Aggression*, 8, 5-21.
- Niewiadomski, C. 2000. *Histoires de vie et alcoolisme*. Paris, France: Seli Arslan.
- O'Connor, A. (1987). Female sex offenders. *British Journal of Psychiatry*, 150, 615-620.
- Olson, P. E. (1990). The sexual abuse of boys: A study of the long-term psychological effects. Dans M. Hunter (Ed.), *The sexually abused male; prevalence, impact, and treatment* (137-152). New York: Lexington Books.
- Orofiamma R., (2008). Les figures du sujet dans le récit de vie en sociologie et en formation. *Informations sociales*, 145, 68-81.
- Paillé, P. (1994). L'analyse par théorisation ancrée. *Cahiers de recherche sociologique*, 23, 147-181.
- Pineau, G., et Legrand, J. L. (2002). *Les histoires de vie*, Paris, France : PUF, col. Que sais-je.

- Pires, A., (1997). Échantillonnage et recherche qualitative : essai théorique et méthodologique. Dans J. Poupart, J.-P. Deslauriers, L. Groulx, A. Laperrière, R. Mayer, A. Pires (Eds.), *La recherche qualitative : enjeux épistémologiques et méthodologiques*. (pp.113-167). Montréal : Gaëtan Morin.
- Poupart, J. (1997). L'entretien de type qualitatif: considérations épistémologiques, théoriques et méthodologiques. Dans J. Poupart, J.-P. Deslauriers, L. Groulx, A. Laperrière, R. Mayer, A. Pires (Eds.), *La recherche qualitative: enjeux épistémologiques et méthodologiques*. (pp.189-237). Montréal: Gaëtan Morin.
- Reiss, A.J. (1988). Co-offending and criminal careers. *Crime and Justice*, 10, 117-170.
- Reiss, A.J., et Farrington, D.P. (1991). Advancing Knowledge About Co-Offending: Results from a Prospective Longitudinal Survey of London Males, *Journal of Criminal Law and Criminology*, 82, 360-395.
- Romans, S. E., Martin, J. L., Anderson, J. C., O'Shea, M. L., et Mullen, P. E. (1995). Factors that mediate between child sexual abuse and adult psychological outcome. *Psychological Medicine*, 25, 127-142.
- Rousseau, M. M., et Cortoni, F. (2010). The mental health needs of female sexual offenders. Dans T. A. Gannon et F. Cortoni (Eds.), *Female Sexual Offenders: Theory, assessment, and treatment*, (pp.73-86). Chichester, UK: Wiley- Blackwell.
- Rowan, E. L., Rowan, J. B., et Langelier, P. (1990). Women who molest children. *Bulletin of the American Academy of Psychiatry and Law*, 18, 79–83.
- Rudin, M. M., Zalewski, C., et Bodmer-Turner, J. (1995). Characteristics of child sexual abuse victims according to perpetrator gender. *Child abuse & neglect*, 19, 963-973.

- Saradjian, J. (1996). *Women who sexually abuse children: From research to clinical practice*. London, UK: Wiley.
- Simons, D. A., Wurtele, S. K., et Durham, R. L. (2008). Developmental experiences of child sexual abusers and rapists. *Child Abuse & Neglect*, 32, 549–560.
- SNATEM (1999). *Rapport d'activité*, Paris.
- Snyder, H. N. (2000). Sexual Assault of Young Children as Reported to Law Enforcement: Victim, Incident, and Offender Characteristics. *NIBRS Statistical Report*.
- Stier D. M., Leventhal J. M., Berg A. T., Johnson L. et Mezger J. (1993). Are children born to young mothers at increased risk of maltreatment ?. *Pediatrics*, 91, 642-648
- Strauss, A., et Corbin, J. (2004). *Les fondements de la recherche qualitative : techniques et procédures de développement de la théorie enracinée*. Fribourg : Academic Press Fribourg.
- Syed, F., et Williams, S. (1996). *Case studies of female sex offenders in the Correctional Service of Canada*. Ottawa: Correctional Service of Canada.
- Tardif, M., Auclair, N., Jacob, M., et Carpentier, J. (2005). Sexual abuse perpetrated by adult and juvenile females: an ultimate attempt to resolve a conflict associated with maternal identity. *Child abuse & neglect*, 29, 153-167.
- Thomas, W. I. (1928). *The child in America*. Рипол Классик.
- Tremblay, P. (1993). Searching for suitable co-offenders. Dans R.V. Clarke et M. Felson (Eds.), *Routine activity and rational choice : advances in criminological theory*. New Brunswick : Transaction.

- Urquiza, A. J., & Keating, L. M. (1990). The prevalence of sexual victimization of males. Dans M. Hunter (Ed.), *The sexually abused male: Vol. 1. Prevalence, impact, and treatment*, (pp. 89-103). Lexington, MA: D. C. Heath.
- United States Census Bureau (2012). Annual Estimates of the Resident Population by Sex, Race, and Hispanic Origin for the United States, States, and Counties : April 1, 2010 to July 1, 2013. Consulté le 3 avril 2012 à : <http://factfinder2.census.gov/faces/tableservices/jsf/pages/productview.xhtml?src=bkmk>
- Van der Put, C. (2013). The prevalence of risk factors for general recidivism in female adolescent sexual offenders: A comparison of three subgroups. *Child Abuse & Neglect*, 37, 691–697.
- Vandiver, D. M. (2006). Female sex offenders: A comparison of solo offenders and cooffenders. *Violence and Victims*, 21, 339–354.
- Vandiver, D. M. (2010). Assessing gender differences and co-offending patterns of a predominantly " male-oriented" crime: a comparison of a cross-national sample of juvenile boys and girls arrested for a sexual offense. *Violence and victims*, 25, 243-264.
- Vandiver, D. M., et Kercher, G. (2004). Offender and victim characteristics of registered female sexual offenders in Texas: A proposed typology of female sexual offenders. *Sexual Abuse: A Journal of Research and Treatment*, 16, 121-137.
- Vandiver, D. M., et Walker, J. T. (2002). Female sex offenders: An overview and analysis of 40 cases. *Criminal Justice Review*, 27, 284-300.
- Villerbu, L. (2003). *Dangerosité et vulnérabilité en psychocriminologie*. Parism France : L'Harmattan.

- Wakefield, H., Rogers, M., et Underwager, R. (1990). Female sexual abusers: a theory of loss, issues in child abuse accusations. *Institute for psychological Therapies*, 2, 181-195.
- Wakefield, H., et Underwager, R. (1991). Sexual abuse allegations in divorce and custody disputes. *Behavioral Sciences & Law*, 9, 451-468.
- Ward, T., et Siegert, R. J. (2002). Toward a comprehensive theory of child sexual abuse: A theory knitting perspective. *Psychology, Crime & Law*, 8, 319-351.
- Widom, C. S., et Kuhns, J. B. (1996). Childhood victimization and subsequent risk for promiscuity, prostitution, and teenage pregnancy: a prospective study. *American Journal of Public Health*, 86, 1607-1612.
- Wijkman, M., Bijleveld, C., et Hendriks, J. (2010). Women don't do such things! Characteristics of female sex offenders and offender types. *Sexual Abuse: A Journal of Research and Treatment*, 22, 135-156.
- Wijkman, M., Bijleveld, C., et Hendriks, J. (2014). Juvenile female sex offenders: Offender and offence characteristics. *European Journal of Criminology*, 11, 23-38.
- Williams, K.S et Bierie, D.M. (2014). An Incident-Based Comparison of Female and Male Sexual Offenders. *Sexual Abuse: A Journal of Research and Treatment*. DOI: 10.1177/1079063214544333.
- Wittgenstein, L. (1976). *De la certitude*. Paris, France: Gallimard.

ANNEXES

Annexe 1

FICHE SIGNALÉTIQUE

Numéro d'identification :

Date:

Lieu :

Durée de l'entrevue : de à

DONNÉES SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES

Age :

Situation maritale :

Antécédents de couple :

- de à - statut :

Enfants :

VARIABLES STRATÉGIQUES

Délit à l'origine de la sentence :

Durée de la sentence :

Lieu d'incarcération :

Âge au moment de l'incarcération :

Antécédents judiciaires adultes :

Incarcération(s) antérieure(s) :

Antécédents judiciaires juvéniles :

Placement(s) juvénile(s) (nature, type de mesure) :

FORMATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE

Niveau d'étude :

Emplois occupés :

Annexe 2

Guide d'entrevue

Titre de la recherche : La femme au sein du couple co-agresseur sexuel

Consigne de départ de l'entretien : Surtout, je vous rappelle que je ne suis pas là pour vous juger, ça a déjà été fait. Moi je suis là pour vous comprendre. Je n'ai aucun lien avec la justice, ni avec les avocats, ni avec la prison. Ce qui m'intéresse c'est votre parcours, toute votre vie, donc partir de votre enfance jusqu'à aujourd'hui... S'il y a des moments qui sont un peu durs, on s'arrête et on reprendra plus tard, d'accord ?

Thème 1 : Enfance et Adolescence

Et votre enfance, dites moi...

Thèmes à aborder (non exhaustifs) :

- Relations avec les parents
- Relations avec les frères et sœurs
- Parcours scolaire
- Existence d'amitiés éventuelles
- Relations amoureuses
- Victimisation éventuelle

Suggestions de questions (si nécessaire) :

- Est ce que ça se passait bien avec vos parents ?
- A l'école, comment ça se passait ?
- Est ce que vous faisiez des bêtises parfois ?
- Vous sortiez souvent avec les copines ?
- Votre premier petit copain, ça s'est passé comment ?

Thème 2 : Relations amoureuses

Votre premier copain sérieux, vous vous en souvenez ?

Thèmes à aborder (non exhaustifs) :

- Premier petit ami
- Nombre de relations
- Déroulement et durée

- Victimisation
- Présence d'enfants
- Relations parents – enfants
- Travail et relations amicales
- Liens avec la famille
- Dernier conjoint (mêmes éléments)

Suggestions de questions (si nécessaire) :

- Est ce que ça se passait bien avec lui ?
- Est ce que vous travailliez à cette époque ?
- Est ce que vous sortiez avec des amis ?
- Vous voyiez encore vos parents à cette époque ?
- Comment il se comportait avec vous ?
- Et vous, comment vous étiez avec lui ?
- Comment ça se passait avec les enfants ?

Thème 3 : Les agressions sexuelles

Et comment est ce que ça a commencé ... ?

Thèmes à aborder (non exhaustifs) :

- Durée
- Implication
- Arrêts

Suggestions de questions (si nécessaire) :

- Comment est ce que ça a commencé ?
- Et après ça, ça arrivait à quelle fréquence ?
- Comment ça se passait dans ces cas là ?
- Comment est ce que ça s'est terminé ?
- Est ce que les enfants en ont parlé à quelqu'un ?

Thème 4 : Facteurs clefs

Imaginons, je trace une ligne, là c'est votre naissance, et là votre incarcération. Quels sont, pour vous, les éléments importants à y mettre ?

Annexe 3



FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

Titre de la recherche : La femme au sein du couple co-agresseur sexuel

Chercheur : Marion Desfachelles, étudiante à la maîtrise, Ecole de criminologie, Université de Montréal

Directeur de recherche: Franca Cortoni, professeure agrégée, Ecole de criminologie, Université de Montréal

A) RENSEIGNEMENTS AUX PARTICIPANTS

1. Objectifs de la recherche.

Ce projet de recherche vise à développer un modèle descriptif du processus délictuel chez la femme au sein du couple co-agresseur sexuel. Plus particulièrement, il cherche à :

- Connaître les trajectoires de vie des femmes qui se retrouvent dans un couple co-agresseur sexuel
- Connaître la relation et les interactions entre la femme et son conjoint co-agresseur
- Connaître le rôle de la femme dans la commission d'actes d'agression sexuelle en couple

2. Participation à la recherche

Votre participation à cette recherche consiste à accepter de rencontrer l'agent de recherche pour une entrevue d'une durée d'environ une heure et trente minutes. Cette entrevue sera

enregistrée par microphone. Cette rencontre se tiendra à l'endroit désigné par la personne-ressource de l'établissement de détention, à un moment de votre choix, le tout convenu avec l'agent de recherche.

3. Confidentialité

Les renseignements que vous nous donnerez demeureront confidentiels. Chaque participant à la recherche se verra attribuer un numéro et je serais la seule à avoir la liste des participants et des numéros qui leur auront été attribués. Seul ce numéro d'identification apparaîtra dans la fiche signalétique et dans l'enregistrement. De plus, les renseignements seront conservés dans un classeur sous clé situé dans un bureau fermé à mon domicile. Les enregistrements audio seront conservés par le chercheur sur son ordinateur personnel, protégé par un mot de passe et dans un dossier lui aussi protégé. Seul le chercheur aura accès à ces données. Aucune information permettant de vous identifier d'une façon ou d'une autre ne sera publiée ou communiquée. Conformément aux règlements éthiques sur la recherche de l'Université de Montréal, ces renseignements personnels seront détruits 7 ans après la fin du projet. Seules les données ne permettant pas de vous identifier seront conservées après cette date.

Exceptions à la confidentialité:

Conformément à l'article 434-1 du Code pénal, je serais dans l'obligation de rapporter aux autorités judiciaires ou administratives la connaissance « d'un crime dont il est encore possible de prévenir ou de limiter les effets, ou dont les auteurs sont susceptibles de commettre de nouveaux crimes qui pourraient être empêchés ».

En vertu de l'article article 434-3 du Code pénal, si j'ai « connaissance de privations, de mauvais traitements ou d'atteintes sexuelles infligés à un mineur de quinze ans ou à une personne qui n'est pas en mesure de se protéger en raison de son âge, d'une maladie, d'une infirmité, d'une déficience physique ou psychique ou d'un état de grossesse », je me verrais dans l'obligation d'en informer les autorités judiciaires ou administratives

4. Avantages et inconvénients

En participant à cette recherche, vous pourrez contribuer à l'avancement des connaissances sur les femmes qui agressent sexuellement avec leur conjoint. Votre participation à la recherche pourra également vous donner l'occasion de mieux vous connaître.

Par contre, il est possible que le fait de raconter votre expérience suscite des réflexions ou des souvenirs émouvants ou désagréables. Si cela se produit, n'hésitez pas à en parler avec l'agent de recherche. S'il y a lieu, je pourrai vous référer à une personne-ressource.

5. Droit de retrait

Votre participation est entièrement volontaire. Vous êtes libre de vous retirer en tout temps par avis verbal, sans préjudice et sans devoir justifier votre décision. Si vous décidez de vous retirer de la recherche, vous pouvez communiquer avec le chercheur, au numéro de téléphone indiqué à la dernière page de ce document. Si vous vous retirez de la recherche, les renseignements qui auront été recueillis au moment de votre retrait seront détruits.

6. Utilisation future des données

Il est possible que les données recueillies dans le cadre de cette étude soient utilisées pour des projets de recherche subséquents de même nature. Veuillez noter qu'une telle utilisation est toujours conditionnelle à l'approbation de la recherche par un comité d'éthique de l'Université de Montréal et dans le respect des mêmes principes de confidentialité et de protection des informations.

B) CONSENTEMENT

Je déclare avoir pris connaissance des informations ci-dessus, avoir obtenu les réponses à mes questions sur ma participation à la recherche et comprendre le but, la nature, les avantages, les risques et les inconvénients de cette recherche.

Après réflexion, je consens librement à prendre part à cette recherche et à ce que l'entrevue soit enregistrée. Je sais que je peux me retirer en tout temps sans préjudice et sans devoir justifier ma décision.

Signature : _____ Date : _____

Nom : _____ Prénom : _____

Enregistrement audio :

J'autorise le chercheur à enregistrer mon entrevue.

Signature du sujet participant: _____ Date: _____

Signature du chercheur : _____ Date: _____

Utilisation des données :

Je consens à ce que les données recueillies dans le cadre de cette étude soient utilisées pour des projets de recherche subséquents de même nature, conditionnellement à leur approbation par un comité d'éthique de la recherche et dans le respect des mêmes principes de confidentialité et de protection des informations

Signature du sujet participant: _____ Date: _____

Signature du chercheur : _____ Date : _____

Je déclare avoir expliqué le but, la nature, les avantages, les risques et les inconvénients de l'étude et avoir répondu au meilleur de ma connaissance aux questions posées.

Signature du chercheur _____ Date : _____

(ou de son représentant)

Nom : _____ Prénom : _____

France :

Pour toute question relative à la recherche, ou pour vous retirer de la recherche, vous pouvez communiquer avec, personne ressource de votre établissement pénitentiaire, au numéro de téléphone suivant :

Toute plainte relative à votre participation à cette recherche peut être adressée à la personne ressource au sein de votre établissement pénitentiaire (*Le numéro suivra ultérieurement*) qui m'en informera.

Québec :

Pour toute question relative à la recherche, ou pour vous retirer de la recherche, vous pouvez communiquer immédiatement avec l'agent de recherche. Si vous avez des questions additionnelles qui n'ont pas été répondues par l'agent de recherche, vous pouvez communiquer avec Franca Cortoni, chercheur principal, à l'École de criminologie, Université de Montréal, au numéro de téléphone suivant : 001-514 343-6582. (Les appels à frais virés sont acceptés).

Cette recherche a été approuvée par le comité d'éthique de l'Université de Montréal et par le Service Correctionnel Canada. Toute plainte relative à votre participation à cette recherche peut être adressée à l'ombudsman de l'Université de Montréal, au numéro de téléphone 001 – 514- 343-2100. (**L'ombudsman accepte les appels à frais virés**).